Nations Unies S/PV.6950



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6950^e séance Mercredi 24 avril 2013, à 10 heures New York Provisoire

Président :	M. Gasana	(Rwanda)
Membres :	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	
	Chine	
	États-Unis d'Amérique	_
	Fédération de Russie	
	France	
	Guatemala	
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	
	Pakistan	
	République de Corée	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
	Togo	•

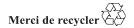
Ordre du Jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-30971 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (parle en anglais): En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Botswana, du Brésil, de Djibouti, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Inde, de l'Islande, d'Israël, du Japon, du Liban, de la Malaisie, du Nicaragua, de la Norvège, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République bolivarienne du Venezuela, de la République islamique d'Iran, de Sri Lanka, de la Tunisie, de la Turquie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de la Palestine à participer à la présente séance conformément au règlement intérieur et à la pratique établie.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ahmed Fathalla, Observateur permanent de la Ligue des États arabes, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Abdou Salam Diallo, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la guestion inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Feltman.

M. Feltman (parle en anglais): La semaine dernière, le Conseil a entendu des exposés décrivant dans de sombres détails la tragédie qui se déroule en Syrie et ses conséquences humanitaires dramatiques en l'absence d'une solution politique permettant de contribuer à l'avènement d'une nouvelle Syrie démocratique. Nous sommes dans une période marquée par l'augmentation des risques et de l'instabilité au Moyen-Orient, et il est urgent d'agir de manière rapide et concertée pour faire face à la situation humanitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie. Le Liban et la Jordanie se trouvent en première ligne et doivent recevoir un appui efficace.

Des mesures doivent également être prises sur la question israélo-palestinienne. Le fragile espoir suscité par l'engagement renouvelé des États-Unis doit être maintenu et se traduire par de sérieux efforts de la part des parties. Le désir de paix doit être nourri par des mesures rapides afin d'inverser les tendances négatives sur le terrain et d'instaurer la confiance.

La visite effectuée le mois dernier par le Président des États-Unis, M. Barack Obama, a marqué une ouverture importante. Les voyages ultérieurs du Secrétaire d'État, M. Kerry, et la poursuite du dialogue avec les parties et les dirigeants de la région témoignent d'une ferme volonté de sortir de l'impasse politique. C'était pour étayer ces efforts visant à renforcer de véritables pourparlers que le Secrétaire général a rencontré le Président Obama le 11 avril. Ils ont convenu qu'il existait pour le moins une possibilité pour les Israéliens et les Palestiniens de reprendre les négociations. Le Secrétaire général a réaffirmé la volonté de l'ONU d'appuyer, y compris par le biais du Quatuor, une initiative significative assortie d'un horizon politique bien défini pour parvenir à une solution prévoyant deux États. Il a évoqué l'urgence de réaliser des progrès sur la voie de la paix.

En marge de la réunion du Groupe des Huit qui a eu lieu le 10 avril, les ministres ont réaffirmé leur attachement à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Ils ont en outre convenu de la nécessité de déployer d'importants efforts internationaux, impliquant les acteurs de la région et le Quatuor, afin de faire avancer le processus de paix. Il est temps désormais pour la communauté internationale d'œuvrer sans délai et de façon concertée. Au récent Sommet de Doha, les dirigeants arabes ont réaffirmé leur intention d'envoyer une délégation ministérielle à Washington le 28 avril pour discuter du processus de paix.

Bien entendu, beaucoup dépend de la volonté politique des parties, qui doivent exercer l'audacieux leadership nécessaire pour créer des conditions propices à la reprise d'un processus politique, en dépit des divergences considérables qui existent entre elles et du risque que certains événements sur le terrain puissent prendre le pas sur les nouveaux efforts de dialogue.

Fait notable, le 13 avril, le Président Abbas a accepté la démission du Premier Ministre, M. Fayyad. Le Premier Ministre devrait continuer d'exercer ses fonctions de façon intérimaire jusqu'à ce qu'un nouveau Premier Ministre soit nommé. L'ONU reconnaît que le Premier Ministre Fayyad a dû faire face à des conditions qui ne cessaient de compromettre le succès du programme d'édification de l'État qu'il menait avec le Président Abbas et qui se trouve maintenant, en l'absence d'un horizon politique crédible, en grave péril. Nous restons disposés à œuvrer avec nos partenaires palestiniens, sous la direction du Président Abbas, à l'édification de l'État et au développement, et à parvenir à la solution négociée des deux États, attendue depuis longtemps.

Sur une note encourageante, Israël et l'État de Palestine, avec la facilitation de plusieurs parties, ont conclu, le 23 avril lors d'une réunion du Conseil exécutif de l'UNESCO, un important accord qui autorise l'envoi d'une mission d'experts dans la vieille ville de Jérusalem à la mi-mai. Les parties se sont également mises d'accord sur le report de cinq résolutions prises par le Conseil exécutif de l'UNESCO. Cet accord illustre la façon dont la coopération et le dialogue peuvent être bénéfiques pour tous les États Membres et propices au maintien de la stabilité sur le terrain.

La viabilité financière de l'Autorité palestinienne demeure incertaine, et nous continuons d'appeler les donateurs à accroître leur soutien financier. Le budget approuvé par le Cabinet de l'État de Palestine le 28 mars pour l'exercice 2013 reflète une discipline budgétaire, mais révèle la dépendance constante et accrue de l'Autorité palestinienne à l'égard de l'aide extérieure pour couvrir ses dépenses à court terme. Les efforts de l'Autorité palestinienne visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer la collecte d'impôts permettront d'accroître les recettes nettes pour qu'elles atteignent 2,5 milliards de dollars. Les dépenses totales s'élèveront à 18 milliards de dollars, dont plus de la moitié est constituée par les salaires, et ce malgré la mise en place d'un net gel des embauches. Les dépenses comprennent quelque 350 millions de dollars alloués

à des projets de développement, la plupart d'entre eux devant être financés par des ressources externes et destinés aux communautés rurales dans la zone C. L'aide internationale, qui s'élève à près de 1,4 milliard de dollars, sera nécessaire pour couvrir le déficit. La dernière réunion du Comité spécial de liaison, au mois de mars, a prévu une détérioration des perspectives économiques pour l'année en cours, avec une croissance plus lente qu'en 2012, et un déficit financier de plus en plus important pour le nouveau budget si l'aide étrangère continue de s'amenuiser.

La période considérée a connu une augmentation considérable du nombre de victimes palestiniennes, principalement en raison de nouveaux affrontements avec les forces de sécurité israéliennes au cours de manifestations palestiniennes ayant pris une tournure violente. À l'occasion de la Journée des prisonniers palestiniens, le 17 avril, quelque 3 000 prisonniers ont entamé une grève de la faim pour la journée, et des manifestations ont eu lieu dans les principales villes de Cisjordanie, au cours desquelles 11 Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc tirées par les forces de sécurité israéliennes. La question des prisonniers palestiniens a causé une grande partie des troubles, surtout après la mort en détention des suites d'une maladie incurable d'Abou Maysara Hamdiyeh, le 2 avril. Lors des affrontements qui ont suivi, les forces de sécurité israéliennes ont tué deux adolescents palestiniens et en ont blessé deux autres avec des balles réelles à un poste de contrôle près de Tulkarem au motif que ceux-ci auraient jeté des cocktails Molotov contre le poste de contrôle. L'affaire fait l'objet d'une enquête par les Forces de défense israéliennes (FDI), et nous attendons avec intérêt l'annonce rapide et publique des conclusions de celle-ci.

Nous nous félicitons du règlement de l'affaire Samer Issawi, qui aurait interrompu sa grève de la faim à la suite d'une décision de justice le 23 avril prévoyant sa libération et son retour chez lui, à Jérusalem, après avoir purgé une peine de huit mois supplémentaires. Nous ne cessons d'appeler au règlement rapide de l'affaire pour des raisons humanitaires. L'ONU reste étroitement impliquée sur le terrain, et le Secrétaire général a demandé à ce qu'une solution soit trouvée sans délai pour mettre fin à la situation critique des prisonniers et maintenir le calme. Nous rappelons que d'autres questions fondamentales comprises dans l'accord de mai 2012 restent en suspens.

De vastes manifestations ont également été organisées dans toute la Cisjordanie à l'occasion de la Journée des terres palestiniennes le 30 mars, mais la violence a été relativement contenue par rapport aux années précédentes. Quelque 22 manifestants palestiniens et quatre soldats israéliens ont été blessés ce jour-là. Les manifestations se sont poursuivies le long de la barrière, qui dévie de la Ligne verte, en violation de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. Nous réitérons qu'il importe que les manifestations restent pacifiques. Nous exhortons également les forces de sécurité israéliennes à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter pleinement le droit des Palestiniens de manifester pacifiquement et librement.

En tout, le nombre des incursions des forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie occupée est resté plus ou moins le même – 303 opérations au total, par rapport à 186 opérations au cours de la période précédente. Toutefois, le nombre d'incidents violents a presque doublé. Les opérations de sécurité israéliennes ont causé la mort de deux adolescents palestiniens et ont fait 724 blessés, dont 352 enfants et six femmes. Au total, 354 Palestiniens ont été arrêtés, y compris un certain nombre de responsables du Hamas et du Jihad islamique. Trente-cinq soldats israéliens auraient également été blessés par des manifestants pendant des affrontements au cours de la période à l'examen.

Les affrontements entre les colons israéliens et les Palestiniens se sont également poursuivis. Au total, 13 Palestiniens, dont six enfants, ont été blessés par les colons, et plus de 600 arbres appartenant à des Palestiniens ont été détruits. Le 7 avril, des colons israéliens auraient peint à la bombe des slogans racistes sur les murs des deux mosquées dans un village près de Bethléem. Dans le contexte de deux incidents, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté six colons, dont un soldat en service, soupçonnés d'être impliqués dans des activités dites du « prix à payer ». Les attaques palestiniennes contre des colons israéliens en Cisjordanie occupée ont fait 10 blessés, dont un enfant et une femme, et des véhicules israéliens ont été gravement endommagés suite à des jets de pierres.

Au cours de la période à l'examen, les démolitions dans la zone C et à Jérusalem-Est et les déplacements qui en résultent se sont poursuivis. Alors qu'en 2012, la moyenne mensuelle de démolitions était de 50, 29 bâtiments appartenant à des Palestiniens ont été démolis entre le 25 mars et le 23 avril 2013, dont 16 qui

ont été démolis hier, entraînant le déplacement de 40 Palestiniens.

Nous restons vivement préoccupés par la poursuite des activités de colonisation. Je tiens à réitérer sans équivoque la position inchangée des Nations Unies que les activités de colonisation vont à l'encontre du droit international. Les activités de colonisation sapent davantage la confiance des Palestiniens dans la viabilité de la solution des deux États. Le Secrétaire général est particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles le Ministre israélien du logement aurait prévu la construction de logements dans la zone E-1 en Cisjordanie, d'ici un an et demi. Par ailleurs, le 9 avril, une autorisation initiale a été accordée pour un nouveau projet de construction dans une colonie faisant partie de Jérusalem-Est occupée.

Nous sommes également préoccupés par les conséquences préjudiciables que pourrait avoir pour les Palestiniens l'expansion continue de l'autoroute de Sderot Begin à travers le quartier de Beit Safafa occupé par les Israéliens depuis 1967. De telles mesures ne contribuent nullement à créer des conditions propices à la paix, bien au contraire.

La situation à Gaza est de plus en plus précaire. Le calme qui a suivi le cessez-le-feu du 21 novembre 2012 a été mis à mal et peu de progrès ont été réalisés pour régler les questions de fond sous-jacentes soulevées dans le cadre de cet accord. La situation a évolué de façon préoccupante, car au cours du dernier mois, 20 roquettes au total, dont trois roquettes Grad et quatre obus de mortier, ont été tirées depuis Gaza vers Israël et en direction de la mer, mais sans faire des blessés ni causer de dégâts matériels. Au cours de la période considérée, des munitions explosives placées le long de la clôture frontalière ont touché une patrouille israélienne, endommageant des véhicules mais sans faire de blessés. Israël a mené quatre incursions et procédé à deux frappes aériennes dans la bande de Gaza. Deux civils palestiniens ont été blessés le 5 et le 16 avril par des tirs israéliens alors qu'ils tentaient de s'approcher de la barrière frontalière. En réaction aux tirs de roquettes, Israël a fermé de nouveau le point de passage de Kerem Shalom du 8 au 11 avril. Depuis le 26 février, ce point de passage, qui est le seul point d'entrée de marchandises en provenance d'Israël vers la bande de Gaza, a été fermé 29 jours sur 56. La zone de pêche est toujours réduite de six à trois milles marins depuis le 21 mars, bien en deçà de ce que prévoit l'Accord intérimaire israélo-palestinien sur la Rive

occidentale et la bande de Gaza de 1995, qui est toujours en vigueur et doit être respecté. Cet Accord autorise les activités de pêche jusqu'à 20 milles marins des côtes. Depuis le 26 février et pendant plusieurs périodes, les mouvements des Palestiniens à travers Erez ne sont autorisés qu'à des fins humanitaires et avec des permis spéciaux.

Par ailleurs, le 17 avril, deux roquettes Grad tirées depuis la péninsule égyptienne du Sinaï ont explosé en plein air dans la station touristique d'Eilat au bord de la mer Rouge en Israël, sans faire de victimes ni de dégâts matériels. L'attaque, revendiquée par le conseil des Moudjahidines de la Shura, un groupe djihadiste salafiste, est le premier tir de roquettes lancé sur Eilat depuis un an. Ce même groupe avait déjà revendiqué la responsabilité des attaques à la roquette menées de Gaza sur Sderot du 21 mars.

Nous continuons à condamner fermement les tirs de roquettes visant Israël. Ces roquettes, qui frappent sans discrimination, sont destinées à semer la peur, peuvent causer des pertes civiles et peuvent déclencher des cycles de violence difficiles à arrêter. Nous appelons également Israël à faire preuve de retenue. Dans le même temps, nous restons vivement préoccupés par l'incidence des restrictions imposées par Israël sur les populations civiles vulnérables dans la bande de Gaza. L'ONU continue d'apporter son appui aux efforts déployés par l'Égypte en vue de la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu qu'elle a négocié entre les parties. À cet égard, nous continuons à demander que le calme soit préservé, en maintenant ouverts les points de passage vers Israël et en étendant la zone de pêche, afin d'appliquer intégralement l'accord conclu en novembre. Les Nations Unies vont également continuer à aider la population de Gaza, notamment en intensifiant les efforts de reconstruction.

Le 4 avril, des manifestations et des grèves avec occupation des locaux ont eu lieu à travers toute la bande de Gaza en face des installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour protester contre les réductions des programmes d'assistance en espèces, suite aux déficits budgétaires. Ces manifestations ont acquis un caractère agressif lorsqu'un groupe de manifestants sont entrés dans les bureaux de l'UNRWA et ont menacé des membres du personnel, forçant l'UNRWA à fermer ses bureaux jusqu'au 9 avril et l'empêchant ainsi de fournir aux réfugiés palestiniens l'aide dont ils ont besoin.

Pendant ce temps, les efforts en vue de la réconciliation palestinienne se poursuivent. Le Hamas et le Fatah ont repris des réunions de travail informelles, même si leurs discussions n'ont guère avancé. Le 2 avril, Khaled Meshaal a été réélu chef du bureau politique du Hamas. La veille, le Président Abbas avait réitéré sa position, conformément à l'Accord de Doha de février 2012, indiquant qu'il était prêt à diriger un gouvernement intérimaire technique, qui serait chargé d'organiser des élections dans une période de 90 jours après son entrée en fonction. Le 12 avril, le Président de la Commission électorale centrale (CEC) a remis au Président palestinien une copie de la liste électorale mise à jour et l'a informé que, du point de vue technique, la CEC était prête à organiser des élections, une fois qu'une décision serait prise à cet égard. Plus d'1,8 million d'électeurs habitant en Cisjordanie et à Gaza, ce qui représente plus de 80 % de la population adulte palestinienne totale, dont 48,2 % des femmes, sont désormais inscrits sur la liste électorale. La CEC poursuit les préparatifs d'élections municipales complémentaires qui doivent se tenir le 1er juin 2013 en Cisjordanie.

Je serai bref au sujet de la République arabe syrienne, étant donné qu'il n'y a que cinq jours que le Conseil de sécurité a entendu un exposé détaillé du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. M. Brahimi a souligné la nécessité de trouver une solution politique conformément au communiqué de Genève et a mis en garde contre la militarisation et la radicalisation croissantes à l'intérieur de la Syrie. Il a réitéré l'appel du Secrétaire général à mettre un terme aux livraisons d'armes aux deux parties en Syrie et a demandé au Conseil d'envisager un embargo sur les armes.

Le Conseil de sécurité a également entendu des exposés détaillés sur la situation humanitaire et des réfugiés, ainsi que sur la violence sexuelle et la situation des enfants dans le contexte du conflit syrien, par M^{me} Amos, Secrétaire général adjointe aux affaires humanitaires; M. Guterres, Haut-Commissaire pour les réfugiés; M^{me} Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit; et M^{me} Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Cette séance a été l'occasion pour le Conseil d'être informé directement des difficultés auxquelles se heurtent les pays voisins les plus touchés par les retombées humanitaires du conflit syrien, en particulier

le Liban et la Jordanie, dans le cadre de leurs efforts pour accueillir le nombre record de réfugiés en provenance de la Syrie.

En ce qui concerne la mission des Nations Unies chargée d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne, nous sommes toujours en train de discuter de sa portée et de ses modalités avec le Gouvernement syrien. Conformément à l'autorité qui lui est conférée en vertu de la résolution 42/37 C de l'Assemblée générale et de la résolution 620 (1988) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général entend faire en sorte que toutes les allégations crédibles portées à son attention par les États Membres soient examinées et, s'il y a lieu, fassent l'objet d'une enquête. À l'heure qu'il est, la position du Secrétaire général est que la mission doit enquêter sur les allégations concernant les incidents qui se sont produits à Alep et Homs. En attendant de pouvoir accéder au territoire syrien, les experts de la mission analysent les informations que les États Membres leur ont fournies sur les incidents lors desquels des armes chimiques auraient été utilisées. Ils restent prêts à se déployer en Syrie dans les 24 ou 48 heures après acceptation par le Gouvernement syrien des modalités et de l'ampleur de la mission.

La situation au Golan reste instable, avec des affrontements sporadiques entre forces armées syriennes et membres armés de l'opposition qui se poursuivent quotidiennement. Les activités militaires dans la zone de séparation peuvent exacerber la situation entre Israël et la Syrie et compromettre le cessez-le-feu en vigueur entre les deux pays, comme le montrent les derniers incidents. En deux occasions, les 2 et 12 avril, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont respectivement tiré au canon et lancé des missiles pour répondre, selon elles, à des tirs ayant visé, depuis le secteur Bravo de l'autre coté de la ligne de cessez-le-feu, des patrouilles des FDI. Les autorités syriennes ont informé la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) que les missiles tirés par les FDI le 12 avril ont fait un mort et plusieurs blessés parmi les forces de sécurité syriennes.

Les retombées du conflit syrien continuent de se faire sentir au Liban, particulièrement dans les zones frontalières du nord-est. Le 21 avril, au moins sept roquettes tirées du côté syrien sont tombées sur le territoire libanais, dans les villages de Dorah, Aysh, Sahlat el Miyah et la ville de Hermel, ne provoquant que des dégâts matériels, sans faire de blessés. Les Forces armées libanaises se sont déployées massivement dans

la région. Dans une déclaration, le Président Sleiman a condamné les tirs de missiles sur le Liban et souligné le rôle du Liban dans l'accueil des réfugiés syriens. Il a affirmé que le Liban s'occupe de contrôler la frontière conformément à la Déclaration de Baabda et que l'Armée et les autorités concernées ont reçu pour instruction de prendre des mesures pour prévenir les attaques contre le Liban et assurer la sûreté des citoyens. Il a été fait état de trois autres frappes aériennes menées par des appareils militaires syriens les 3, 4 et 11 avril sur le territoire libanais, sans faire de victimes. Le 8 avril, le Ministère libanais des affaires étrangères a protesté auprès des autorités syriennes contre les violations de la souveraineté libanaise. Le 14 avril, deux civils libanais ont été tués et deux autres blessés par des obus tirés de l'autre côté de la frontière syrienne. Je saisis cette occasion pour réaffirmer que l'ONU se préoccupe de ce que toutes les parties respectent pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban.

Le 6 avril, le Président Sleiman a nommé Tamam Salam Premier Ministre en remplacement de Mikati, qui a annoncé sa démission le mois dernier. M. Salam, dont la nomination a reçu un soutien quasi unanime au Parlement, a déclaré qu'il formerait un gouvernement pour tenir des élections parlementaires et qu'il menait des consultations avec les partis au sujet de la nature et de la composition du futur gouvernement. Il est essentiel que les dirigeants libanais saisissent cette occasion pour continuer d'œuvrer positivement aux fins d'assurer la formation rapide d'un gouvernement. Le Secrétaire général demande aussi à toutes les parties libanaises d'adhérer à la sage et courageuse politique de dissociation poursuivie par le Président Sleiman, destinée à protéger le Liban contre les retombées du conflit en Syrie. Le Secrétaire général, préoccupé par les informations faisant état de Libanais engagés dans les combats en Syrie aussi bien aux côtés du régime qu'aux côtés de l'opposition, espère que le nouveau gouvernement trouvera le moyen de faire mieux respecter la politique de dissociation par l'ensemble des parties au Liban.

Le 6 avril également, le Président Sleiman a signé un décret reportant d'une semaine, jusqu'au 16 juin, les élections parlementaires. Le 10 avril, le Parlement a voté pour amender la loi électorale actuelle, suspendant ainsi le processus d'inscription des candidats jusqu'au 19 mai afin de donner plus de temps aux partis pour qu'ils conviennent d'un nouveau cadre électoral. Je me fais l'écho de l'appel lancé par les membres du Conseil à progresser rapidement vers un accord sur la

loi électorale, de sorte que des élections parlementaires puissent se tenir en temps opportun sur une base consensuelle dans un cadre juridique et constitutionnel.

Entre-temps, la situation dans la zone où opère la FINUL et le long de la Ligne bleue est restée calme en général. À deux reprises ce mois, le Président Sleiman a publiquement condamné les violations par Israël de l'espace aérien, comme étant des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je voudrais faire les observations suivantes. Alors que la situation en Syrie continue de se détériorer, il est encore plus essentiel que tout un chacun s'efforce, aux côtés des autres, de préserver la stabilité régionale. Mener de l'avant le processus de paix au Moyen-Orient demeure essentiel pour garantir que la région ne coure pas le risque d'une plus grande déstabilisation. Je voudrais répéter ce que le Secrétaire général a affirmé à chaque occasion, à savoir que la possibilité existe maintenant de lancer une initiative significative aux fins de réaliser la solution négociée des deux États qui serve le mieux les intérêts et les droits à la fois des Israéliens et des Palestiniens, et qui réponde le mieux à leurs aspirations. Mais il ne serait pas exagéré de ma part de dire que nous sommes sur le point d'atteindre une étape cruciale s'agissant de la viabilité du processus de paix. Que cette perspective se consolide ou s'éteigne dépend de la direction que les dirigeants des deux côtés choisiront de prendre, ainsi que du niveau de l'appui régional et international à de nouveaux efforts.

Le Premier Ministre Nétanyahou et le Président Abbas ont réaffirmé les bons engagements. Il leur revient, au bout du compte, de ne pas décevoir leurs peuples et de leur offrir enfin des perspectives réelles de paix et de sécurité. Il incombe aussi de façon unique à la communauté internationale de les aider à aller de l'avant ensemble. L'Organisation des Nations Unies se félicite de ce que les États-Unis attachent de nouveau leur attention au processus de paix. Nous sommes prêts à contribuer à la reprise de négociations significatives dans la période qui vient, notamment par l'entremise du Quatuor et au moyen de contacts plus élargis avec les partenaires concernés. Malgré le difficile contexte régional et les difficultés rencontrées sur le terrain par Israël et la Palestine, nous pensons qu'il s'agit d'une occasion que nous ne pouvons laisser passer.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de

la Palestine, État non membre observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mansour (Palestine) (parle en anglais): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui et je vous félicite ainsi que votre pays le Rwanda, pays ami, de votre présidence et de votre direction avisée des travaux du Conseil. Nous voudrions aussi remercier la Fédération de Russie de sa direction des travaux du Conseil en mars. Et je remercie M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de son exposé sur l'évolution de la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est et dans la région.

Quatre mois de l'année se sont déjà écoulés et la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est – territoires qui forment l'État de Palestine – reste précaire, alors que l'impasse politique se poursuit et que les conditions sur le terrain continuent de se détériorer. Tandis que beaucoup ont fait allusion, face à cette impasse, au statu quo et au fait qu'il ne saurait durer, nous devons regarder la réalité en face. Il n'y a pas de statu quo. La situation n'a en fait jamais cessé de changer et, hélas, pas pour le mieux.

Israël continue de mener des politiques illégales destinées à modifier la démographie, l'identité et le caractère géographique du territoire, compromettant directement la viabilité et la possibilité même de la solution des deux États sur la base des frontières d'avant 1967. Ces tactiques systématiques et délibérées constituent une violation grave du droit international. Du fait de la poursuite des confiscations de terres, de la construction de colonies et des violations des droits de l'homme, la perspective de parvenir à cette solution s'éloigne. Parallèlement, la conviction que la paix peut être rétablie bientôt s'atténue elle aussi, comme en témoignent les mouvements de protestation civile croissants organisés par les Palestiniens contre l'occupation. La répression violente opposée par Israël à ces manifestations pacifiques continue de faire des victimes, ce qui aggrave davantage la situation, tout comme la campagne de terreur et de dévastation menée actuellement par les colons israéliens contre les civils palestiniens et leurs terres.

Cette association de faits est extrêmement délétère et exige une solution immédiate. Des mesures sont nécessaires d'urgence pour sauvegarder les perspectives d'un règlement pacifique du conflit israélopalestinien – sur la base des paramètres convenus de longue date, que nous tous ici présents connaissons,

lesquels constituent le fondement d'une solution à deux États et la quintessence d'un compromis historique, envers lesquels les dirigeants palestiniens se sont engagés et que la grande majorité de la communauté internationale appuie. Chaque jour qui passe, nous gâchons une occasion d'annuler les dégâts causés par près de 46 années d'occupation militaire israélienne et de promouvoir en revanche une paix véritable, la sécurité et la coexistence entre les peuples palestinien et israélien.

En conséquence, les dirigeants palestiniens saluent les efforts consentis récemment par les parties concernées afin de relancer le processus de paix, notamment avec la visite importante effectuée dans la région en mars par le Président des États-Unis d'Amérique, M. Barack Obama. Nous nous félicitons de la priorité accordée au règlement du conflit, de l'engagement renouvelé envers une paix juste, et des efforts visant à créer une atmosphère propice au progrès. Nous avons prouvé à maintes reprises, par nos paroles et par nos actes, notre détermination à trouver une voie politique qui mène à la réalisation de la paix. C'est pourquoi nous avons participé sincèrement aux réunions de suivi avec le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, ainsi qu'à des réunions avec le Comité ministériel de suivi de la Ligue des États arabes, notamment lors du Sommet arabe de Doha. À cet égard, l'attachement arabe à la paix, réaffirmé depuis plus de 10 ans dans le cadre de l'Initiative de paix arabe, ne saurait être mis en doute.

Pourtant, nous savons que les intentions ne peuvent pas suffire à surmonter les graves obstacles posés par Israël, Puissance occupante, lesquels obstacles ont à maintes reprises sapé, voire, dans les faits, saboté les initiatives de paix lancées par le passé. Nous estimons donc que les éléments suivants sont impératifs pour faciliter un processus politique constructif et contribuer à la réussite de toute initiative à venir.

Les activités de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, notamment à Jérusalem-Est et aux alentours, doivent cesser. Cela constituerait un signal fort de la part d'Israël, qui montrerait ainsi qu'il est prêt à négocier en toute bonne foi pour mettre un terme à l'occupation. Le monde entier s'entend pour dire que la campagne de peuplement menée par Israël est illégale. En outre, tout le monde est d'accord : la colonisation, l'expansionnisme et l'annexion sont absolument incompatibles avec la fin de l'occupation et la paix.

Les dirigeants israéliens doivent se rendre compte qu'il ne suffit pas d'évoquer la paix depuis de nobles tribunes pour apaiser la communauté internationale si, dans le même temps, l'on continue d'enraciner l'occupation. Ils doivent prouver qu'ils sont prêts à faire la paix et agir pour que cette paix devienne une réalité. Cela exige de mettre un terme à toutes les activités de peuplement et d'accepter le principe d'un retrait des terres spoliées en 1967, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En conséquence, Israël doit également accepter le consensus mondial qui veut que les négociations soient lancées sur la base des frontières du 4 juin 1967 et que seule la négociation permette d'ajuster cette frontière entre les deux parties. Ces mesures contribueraient à apaiser la situation, à instaurer la confiance nécessaire et à créer l'atmosphère propice à l'ouverture des négociations.

Autre impératif : il convient de libérer les prisonniers politiques et détenus palestiniens, conformément aux accords antérieurs et dans le respect du droit international et des principes humanitaires. Comme indiqué dans les lettres que nous avons adressées au Président du Conseil ces derniers mois, l'épreuve qu'ils traversent reste une priorité pour le peuple palestinien et ses dirigeants, comme en témoigne la « Journée des prisonniers », célébrée le 17 avril dernier. Cette question suscite de fortes passions, en raison notamment de l'illégalité de leur capture et de l'inhumanité de leur traitement aux mains de la Puissance occupante.

Actuellement, 4 900 Palestiniens sont prisonniers des Israéliens – dont 235 enfants, 1 200 personnes nécessitant des soins médicaux urgents et 168 personnes en détention administrative, sans mise en examen ni procès. Des dizaines de Palestiniens supplémentaires continuent d'être arrêtés et détenus chaque semaine dans des raids militaires israéliens dans tout le pays. La brutalité de leur captivité a sensiblement attisé les tensions, notamment après l'assassinat d'Arafat Jaradat mort en détention sous la torture en février et la mort de Maysara Abu Hamdiyeh par suite de négligence médicale le mois dernier, ce qui a suscité des protestations civiles de grande ampleur.

De même, l'épreuve traversée par Samer Issawi qui, pendant 260 jours, s'était mis en grève de la faim pour protester contre sa nouvelle arrestation et sa détention sans mise en examen, a galvanisé l'opinion palestinienne et reste très préoccupante. Depuis cette tribune, nous saluons le courage, la victoire et la résilience déterminée

dont a fait preuve Issawi pour exiger sa liberté, ainsi que la résilience de tous les prisonniers palestiniens détenus dans des prisons et centres de détention israéliens. Certes, nous prenons note du fait encourageant survenu hier dans le cas d'Issawi, mais nous renouvelons notre appel au Secrétaire général et à tous les membres concernés de la communauté internationale, notamment les trois autres membres du Quatuor que sont l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis, afin qu'ils poursuivent leurs efforts visant à obliger Israël à libérer Issawi. Lui et tous les autres prisonniers et détenus palestiniens doivent être libérés et rendus à leurs familles et à leurs communautés, et non être exilés loin de la Palestine.

De même, nous appelons de nouveau Israël à mettre un terme au blocus de la bande de Gaza, blocus qui continue d'affaiblir et de défigurer la société palestinienne, en infligeant à nos concitoyens des coups socioéconomiques et humanitaires violents, et leur faisant subir l'isolation et la répression, comme l'a récemment souligné, entre autres, le coordinateur humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Certes, nous admettons que la crise financière mondiale affecte tout le monde, mais le blocus met un coup d'arrêt définitif à la subsistance économique de la Palestine, et il doit cesser. Il est injuste de faire subir cette situation à notre peuple, ainsi qu'à la communauté des donateurs, à laquelle on demande en permanence de payer le prix des mesures d'occupation illégale d'Israël.

Des mesures partielles ou temporaires ne serviront à rien : toutes ces questions critiques exigent une solution politique. Comme l'a affirmé le Ministre norvégien des affaires étrangères pendant la session de mars 2013 du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, « les efforts visant à régler les graves problèmes économiques de la Palestine sont d'une importance majeure, mais ils n'auront de sens que dans le cadre d'une solution à deux États négociée. » Cela s'applique à tous les problèmes et crises qui persistent et qui sont révélateurs du problème plus large : la poursuite du conflit et l'absence d'un règlement juste.

Le fondement de cette solution est clairement énoncé dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, les Principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la feuille de route du Quatuor. Ce qui est nécessaire, c'est la volonté d'agir sur ce fondement pour surmonter les obstacles existants et faire avancer des négociations sérieuses afin de régler toutes les questions fondamentales dans un délai fixé. Pour qu'il en soit ainsi, Israël ne peut pas continuer d'être dispensé de ses obligations juridiques. Il doit être tenu de rendre des comptes. Les efforts tangibles de la communauté internationale pour contraindre Israël à respecter la loi se font beaucoup trop attendre et ne doivent pas être considérés comme facultatifs. Ils sont essentiels pour stabiliser la situation et donner une chance à la paix. L'impasse politique n'est pas viable, comme en témoignent les pressions et protestations croissantes dans les territoires palestiniens occupés dans le contexte de l'instabilité que connaît la région.

Nous espérons vivement que les efforts déployés par le Secrétaire d'État, M. Kerry, de concert avec d'autres partenaires régionaux et internationaux, pour lancer un processus de paix crédible seront couronnés de succès. Ces efforts doivent inclure le Conseil de sécurité. Le Conseil ne peut pas rester passivement en marge, se dérobant à ses responsabilités aux fins d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien et de l'instauration de la paix et de la sécurité dans notre région. En outre, dans ce contexte, nous appuyons les efforts de la délégation ministérielle arabe qui va bientôt se rendre dans différentes capitales, y compris Washington, dans le but de promouvoir une solution politique.

En ce qui nous concerne, je réaffirme encore une fois, dans cette salle, l'attachement de la direction palestinienne à un règlement pacifique conforme à la solution des deux États. Je dois toutefois souligner qu'au cœur de cet attachement se trouve notre obligation de préserver la dignité du peuple palestinien et de veiller à ce que justice lui soit rendue. La réalisation de leurs aspirations et de leurs droits nationaux est essentielle à cet égard, notamment le droit de nos réfugiés au retour et le droit à l'autodétermination dans notre État indépendant de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Avant de terminer, je voudrais mentionner deux autres questions supplémentaires. Sur le plan intérieur, nous continuons de nous employer à mettre fin à la division politique. Des efforts actifs sont déployés sous la direction du Président Abbas, avec l'appui de la région, pour parvenir à la réconciliation. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale pour son appui à l'unité, qui est dans l'intérêt national du peuple palestinien et que nous espérons voir réalisée bientôt. Nous espérons en outre que des élections pourront être bientôt organisées pour poursuivre sur la voie

démocratique que nous avons choisie. À cet égard, bien que le Premier Ministre Fayyad ait donné sa démission – et nous le félicitons de son action louable et sérieuse à la tête du Gouvernement ces dernières années –, nous tenons à rassurer la communauté internationale et à solliciter son appui alors que nous procédons à cette transition.

Aujourd'hui, je dois également exprimer nos profondes préoccupations quant à la situation des réfugiés palestiniens en Syrie. Comme cela est apparu clairement dans les exposés présentés au cours de la semaine dernière, le conflit violent qui y fait rage continue de causer la mort de beaucoup de civils, notamment de réfugiés palestiniens, parmi lesquels des centaines de milliers ont fui la Syrie, subissant un nouveau déplacement. Cette crise met en lumière la détresse actuelle des réfugiés palestiniens et la nécessité de trouver une solution juste, globale et durable à la question de Palestine sous tous ses aspects, ainsi que l'urgence d'une solution politique au conflit tragique qui se déroule en Syrie. Nous lançons un appel à la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, pour qu'elle assume ses responsabilités à cet égard.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Prosor (Israël) (parle en anglais): Avant de commencer, je voudrais exprimer nos condoléances au peuple français à la suite du bombardement de son ambassade en Libye. Nous tenons également à exprimer nos condoléances au peuple américain à la suite de l'attentat commis à Boston la semaine dernière. Nos prières accompagnent les victimes, les familles et les citoyens des deux pays.

Je tiens à féliciter S. E. l'Ambassadeur Eugène-Richard Gasana et la délégation rwandaise de leur direction du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Mardi dernier, l'État d'Israël a fêté ses 65 ans d'existence en tant que patrie libre et indépendante du peuple juif. Lors de cette journée historique, il y a 65 ans, les dirigeants du nouvel État juif ont adopté une déclaration d'indépendance qui affirmait (je cite) :

« Nous offrons la paix et l'unité à tous les États voisins et à leurs peuples, et les invitons à coopérer avec la nation juive indépendante pour le bien commun de tous ». Israël veut la paix. Il ne s'est pas écoulé une seule journée pendant ces 65 années au cours de laquelle le peuple israélien n'a pas aspiré à la paix. Le mois dernier, au cours de sa visite en Israël, le Président Obama a dit : « Je sais qu'Israël a pris des risques pour la paix [...] et je pense que le peuple israélien veut la paix ».

La tradition juive nous enseigne que le monde repose sur trois piliers : la vérité, la justice et la paix. Je voudrais aujourd'hui évoquer les trois piliers sur lesquels une paix véritable et durable doit s'édifier dans notre région. Ces piliers de la paix sont le fondement qui doit rester debout dans les sables mouvants du Moyen-Orient. Faire moins que cela reviendrait à instaurer une paix fondée sur des illusions qui ne pourrait que s'effondrer.

Le pilier numéro un est que la paix doit être érigée sur le fondement d'une éducation prônant la tolérance et la coexistence. La paix doit être encouragée dans les foyers, enseignée dans les écoles, cultivée par les dirigeants et intégrée dans le tissu même de la société. La Charte des Nations Unies exhorte les nations à « pratiquer la tolérance [et] vivre en paix l'une avec l'autre dans un esprit de bon voisinage ».

Il n'est nul besoin d'un urbaniste pour se rendre compte que les Palestiniens ne disposent pas des plans détaillés leur permettant d'édifier un voisinage pacifique. Du berceau aux salles de jardins d'enfants, des colonies de vacances aux stades de football, les messages d'intolérance imprègnent la société palestinienne.

Sous l'Autorité palestinienne, les élèves apprennent l'histoire dans des livres qui glorifient les terroristes. Ils apprennent la géographie dans des atlas qui ont effacé Israël de la carte. Au cours des cérémonies marquant la fin de l'école maternelle, les enfants se déguisent en terroristes. Des enfants de cinq ans montent des pièces de théâtre à la gloire des djihadistes et des auteurs d'attentats suicide à la bombe. Au lieu d'apprendre leur alphabet, les enfants palestiniens apprennent la haine.

Si vous passez en revue les chaînes de télévision de l'Autorité palestinienne, vous tomberez peut-être sur un programme pour enfants qui présente une fillette en train de réciter un poème qui appelle les Juifs « les ennemis d'Allah, des fils de porcs qui violent les femmes sur les places des villes ». Ces programmes sont apparemment considérés comme « éducatifs » sous l'égide de l'Autorité palestinienne.

Comment pouvons-nous espérer que les enfants de Gaza apprennent la tolérance lorsque leurs propres dirigeants les répriment jour et nuit? Le Hamas a interdit l'éducation mixte, arrêté des femmes parce qu'elles faisaient du vélo et interdit aux femmes de se montrer en public si leurs cheveux n'étaient pas couverts. Au début du mois, la police du Hamas a tiré des douzaines de jeunes hommes de la rue et les a brutalement frappés, leur « délit » étant de porter des pantalons trop serrés. Il me semble que cela donne un sens complètement nouveau à l'expression « police de la mode ».

Chaque mois, ce Conseil se réunit pour débattre de ce qui ne va pas au Moyen-Orient. Pourquoi n'entendons-nous pas pendant ce débat des voix exprimant leur préoccupation face à toute la haine qui est enseignée aux enfants palestiniens? Où sont les cris dénonçant l'incitation à la haine qui empoisonne les puits de la paix?

Le deuxième pilier, c'est que la paix doit être édifiée sur la reconnaissance claire qu'Israël est l'Étatnation du peuple juif. Depuis que le roi David a posé la pierre angulaire d'un palais à Jérusalem il y 3 000 ans, les Juifs n'ont cessé de vivre sur la terre d'Israël. Ils ont assisté à l'essor et au déclin des empires babylonien et romain. Ils ont enduré les croisades et les pogroms jusqu'à la réédification de l'État juif.

Je l'ai déjà dit et je le répète, les Israéliens veulent deux États pour deux peuples. En 1947, nous avons accepté sans problème le plan de l'ONU de créer deux États dans la région, un État arabe et un État juif. À l'époque, les dirigeants arabes ont refusé l'existence d'un État juif. Soixante-cinq ans plus tard, on n'entend jamais de dirigeants palestiniens parler de deux États pour deux peuples.

Alors que le Président Abbas prétend avancer d'un pas ferme vers la paix, ses actions ne suivent pas le rythme. En novembre dernier, l'Autorité palestinienne a érigé sur une place située au centre de Bethléem un monument sur lequel les frontières d'un État palestinien sont délimitées. Cet État s'étend de la mer Méditerranée au Jourdain. Israël a littéralement été effacé de la carte.

Comme par hasard – quelle surprise – lorsque des dignitaires étrangers se rendent à Bethléem, ce monument est retiré de cet emplacement pour être « restauré ». Comme le dit le proverbe, « on peut duper quelques personnes pendant un certain temps, mais on ne peut duper tout le monde tout le temps. »

L'Observateur palestinien a donné il y a quelques instants des exemples d'aide fournie par la Norvège à l'Autorité palestinienne. Curieusement, d'après le Ministre norvégien des affaires étrangères, l'Autorité palestinienne aurait induit Oslo en erreur quand elle a déclaré que les financements norvégiens fournis au titre de l'aide ne servaient pas à verser les émoluments de terroristes condamnés et détenus dans des prisons israéliennes. L'Autorité palestinienne utilise ce genre de fourberies pour faire parvenir de l'argent à des meurtriers reconnus coupables qui ont du sang sur les mains. L'an dernier, alors que l'Autorité palestinienne menacait de retarder le versement des salaires de ses fonctionnaires, il se fait qu'elle a réussi à trouver les fonds nécessaires pour tripler – je dis bien tripler – les paiements mensuels faits aux terroristes.

Ainsi, tout en parlant de paix, le Président Abbas continue de soutenir le Hamas. M. Abbas a récemment repris ses efforts visant à passer un accord unitaire avec le Hamas, une organisation terroriste dont l'objectif est de détruire Israël. Dans un entretien accordé le mois dernier à la chaîne de télévision russe RT, le Président Abbas est allé jusqu'à dire qu'il n'y avait selon lui pas de grandes différences entre les politiques de l'Autorité palestinienne et celles du Hamas. Je rappellerai à M. Abbas un simple fait : le Hamas et son idéologie extrémiste sont les ennemis de la paix. Leurs idées ne visent pas à donner aux Palestiniens les moyens de construire un avenir meilleur. Elles les enchaînent à un passé obscurci. Il n'y aura pas de paix tant que nos voisins ne reconnaîtront pas qu'Israël est un État juif qui n'est pas appelé à disparaître.

Le troisième pilier affirme que la paix doit s'appuyer sur la sécurité. À l'heure actuelle, les villes et communautés du sud d'Israël sont toujours la cible des tirs de terroristes se trouvant à Gaza, bien qu'il n'y ait plus une seule colonie de peuplement israélienne à Gaza depuis 2005. En l'espace de 10 ans et après plus de 12 000 tirs de roquettes, le Conseil de sécurité n'a pas prononcé une seule parole condamnant les auteurs de ces tirs. Les citoyens israéliens veulent de véritables garanties pour leur sécurité. La situation à Gaza nous permet de tirer un enseignement utile sur tout accord futur en Cisjordanie.

Tandis que les roquettes s'envolent de Gaza, de nouvelles armes perfectionnées y affluent. Ce moisci, les forces de sécurité ont arrêté un navire au large de la côte sud de la péninsule du Sinaï transportant 60 000 fusils, des lance-roquettes, des mitrailleuses,

des grenades à main et des munitions. Des navires de ce type font régulièrement entrer illégalement des armes à Gaza et en font passer à des groupes terroristes basés dans le Sinaï.

Il n'est un secret pour personne que l'Iran est le principal fournisseur d'armes et le premier parrain du terrorisme au Moyen-Orient. Pourtant, au début du mois, le représentant de l'Iran s'est adressé à l'Assemblée générale pour faire part des prétendues inquiétudes de son pays au sujet du Traité sur le commerce des armes. Il a eu l'impudence de dire que le transfert d'armes au Moyen-Orient avait des conséquences néfastes pour la sécurité et le bien-être des peuples de cette région et avait coûté la vie à de nombreuses personnes ces dernières années (voir A/67/PV.71). Il est assez intéressant d'entendre un représentant de l'Iran faire une telle déclaration. C'est comme si la mafia se plaignait que le taux de criminalité à New York était trop élevé.

Le régime iranien tisse des mensonges de manière aussi rapide qu'il fabrique des centrifugeuses. Les ayatollahs menacent d'associer leur idéologie extrémiste à des missiles et à des armes nucléaires. Il ne faut pas se tromper : la volonté de l'Iran d'acquérir des armes nucléaires est la menace la plus grave posée au Moyen-Orient et dans le monde entier.

Le programme nucléaire iranien continue d'être développé à l'allure d'un train express. Les efforts de la communauté internationale pour le faire cesser sont déployés à la cadence d'un train omnibus, qui s'arrête à chaque station pour que certains pays en descendent et que d'autres y montent. Le mois dernier, un autre cycle de négociations a eu lieu pour faire entendre raison à l'Iran et le convaincre de renoncer à son programme nucléaire. Quelques jours seulement après la fin des négociations, l'Iran a annoncé deux grands projets d'infrastructure. Aussi curieux que cela puisse paraître, ces deux projets renforcent les capacités iraniennes de traitement de l'uranium.

En même temps qu'il poursuit ses ambitions nucléaires, l'Iran donne des conseils à Bashar Al-Assad pour qu'il massacre avec efficacité un plus grand nombre de Syriens. En ce moment même, l'Iran envoie des combattants du Hezbollah en Syrie pour les aider à exécuter leurs plans meurtriers sur le terrain.

Au Liban, le Hezbollah forme une armée équipée de 50 000 missiles – plus que ce que de nombreux membres de l'OTAN possèdent. Il pourrait maintenant avoir accès à un des stocks d'armes chimiques les plus

importants au monde. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, prétend avoir besoin d'une telle armée pour défendre le Liban contre Israël. Le fait est que Hassan Nasrallah veut une armée pour massacrer de manière plus efficace ses frères et sœurs arabes.

Le Hezbollah ne se sent pas obligé de limiter les activités terroristes portant sa marque exclusivement au Moyen-Orient. Le mois dernier, à Chypre, un tribunal a incarcéré un membre du Hezbollah qui planifiait des attentats terroristes contre des civils. Cependant, pour certains membres de l'Union européenne, cela ne suffit pas à qualifier le Hezbollah de ce qu'il est – une organisation terroriste. Il agit en toute impunité sur le sol européen et, malgré cela, certains parlementaires européens continuent d'affirmer qu'il s'agit d'une organisation fournissant des services sociaux. Nul besoin d'être Sherlock Holmes pour comprendre la claire réalité des faits.

Les faits précités ne sont que quelques exemples des menaces auxquelles Israël est confronté dans la région. Tout accord de paix doit être basé sur de nouvelles garanties pour la sécurité et la sûreté des citoyens du seul État juif au monde.

Depuis la création d'Israël il y a 65 ans, nous avons été contraints de livrer six guerres en six décennies pour défendre notre existence même. Nous savons que la paix a un prix. Nous voulons la paix, mais pas à n'importe quel prix. Nous ne fermerons pas les yeux sur les menaces qui nous entourent. Le moment est venu de laisser de côté les questions secondaires du débat, qui détournent l'attention, et de nous concentrer sur les moyens de jeter les bases d'une véritable paix durable. Il est naïf de penser que la paix peut être le résultat de discours grandioses et de vagues promesses. Cela reviendrait à essayer de construire une nouvelle maison sur des fondations branlantes – toute la structure risque de s'effondrer.

Tous ceux qui pensaient que le soi-disant Printemps arabe donnerait le jour à l'essor d'un nouveau Moyen-Orient doivent prendre acte du fait que la démocratie n'a pas pris racine. Au contraire, nous assistons à une plus grande effusion de sang et à plus de violence. Pour véritablement établir la paix, nous devons bâtir une structure qui pourra résister aux vents impétueux du changement qui balaient la région.

Winston Churchill a dit : « Nous construisons; puis ces constructions nous façonnent. » L'architecture de la paix n'a jamais été aussi claire. Alors que nous

sommes confrontés à des défis historiques au Moyen-Orient, il n'a jamais été aussi important de renforcer les piliers de la tolérance, de la reconnaissance mutuelle et de la sécurité. Ce sont les modèles que doivent suivre Israéliens et Palestiniens, et bien entendu tous les peuples du Moyen-Orient, si nous voulons connaître la paix, la sécurité et la prospérité.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M^{me} **Rice** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé.

Nous assistons à une détérioration rapide d'une situation déjà catastrophique en Syrie, où au moins 70 000 Syriens ont été tués et des millions d'autres déplacés. Le peuple syrien continue de subir les attaques et massacres déplorables perpétrés par les forces du régime, qui utilisent notamment des armes lourdes, l'aviation et des missiles balistiques.

Nous sommes horrifiés par les rapports indiquant que des centaines de Syriens ont été tués ce week-end à Jdeidet Al-Fadel, une banlieue de Damas. Ces actes illustrent le mépris total du régime d'Al-Assad pour la vie des citoyens syriens, y compris les enfants. Les responsables de ces crimes devront en rendre pleinement compte, et nous exhortons les autorités syriennes à autoriser un accès libre et sans entrave à la commission chargée d'enquêter sur ces atrocités, comme le réclament l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme.

L'augmentation exponentielle du nombre de réfugiés est la manifestation la plus évidente de cette situation tragique. Plus de 400 000 Syriens ont fui ces sept dernières semaines, et les capacités du Liban, de la Jordanie, de la Turquie et des organismes humanitaires des Nations Unies arrivent presque à un point de saturation. Nous saluons la générosité des gouvernements et des peuples qui accueillent ce nombre sans cesse croissant de réfugiés. Nous comptons sur tous les voisins de la Syrie pour garder leurs frontières ouvertes afin que les personnes qui fuient le conflit puissent trouver la sécurité. Nous appelons tous les pays à s'acquitter des engagements pris dans le cadre de l'appel de fonds lancé par l'ONU en faveur de la Syrie et d'examiner ce qu'ils peuvent faire d'autre à l'approche du nouvel appel que l'ONU s'apprête à lancer le mois prochain.

Nous sommes extrêmement reconnaissants au Gouvernement koweïtien de s'être acquitté de sa généreuse contribution de 300 millions de dollars aux organismes des Nations Unies et autres organisations internationales.

Les États-Unis fournissent plus de 409 millions de dollars en assistance humanitaire pour répondre aux besoins en matière de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Nous assurons également une aide alimentaire, dont une quantité suffisante de blé pour répondre aux besoins en farine d'un million de personnes pendant quatre mois.

Nous félicitons la coalition d'opposition syrienne pour la déclaration de principes audacieuse qu'elle a faite le week-end dernier à Istanbul, soulignant sa volonté de protéger les droits et les intérêts des minorités, de rejeter l'extrémisme, de chercher une solution politique au conflit, de prévenir l'emploi ou le transfert d'armes chimiques et de préserver les institutions de l'État.

Le Secrétaire d'État, M. Kerry, a rappelé le ferme appui des États-Unis à l'engagement pris par la coalition de trouver une solution politique d'une nature inclusive et tolérante en annonçant que nous multipliions par deux notre appui non létal à l'opposition syrienne – jusqu'à 250 millions de dollars – afin d'aider les conseils locaux d'opposition à renforcer la capacité des militants civils et d'établir un lien des citoyens syriens avec la coalition d'opposition et les conseils locaux de coordination.

Nous sommes toujours en faveur d'une solution négociée au conflit sur la base du communiqué de Genève. Nous restons en consultations étroites avec plusieurs pays afin d'envisager ce que nous pouvons faire d'autre pour changer les calculs d'Al-Assad et faciliter une fin en bon ordre du conflit. Nous exhortons les États Membres à faire pression sur le régime d'Al-Assad pour qu'il s'engage dans des négociations crédibles sur la base du cadre convenu à Genève, qui appelle Al-Assad à transférer l'intégralité de son pouvoir exécutive à un organe gouvernemental de transition.

La présence d'extrémistes violents en Syrie, dont le Front al-Nosra, et les dangers posés par les armes chimiques sont bien réels et très préoccupants. Le peuple syrien reconnaît la menace que les extrémistes rattachés à Al-Qaida posent à leur révolution, une révolution qui, par ailleurs, défend la dignité et le respect des droits de l'homme. Le peuple syrien a indiqué clairement que cette idéologie extrémiste étrangère n'est pas compatible avec la vision d'une Syrie démocratique et inclusive

pour laquelle beaucoup de Syriens courageux se battent et meurent.

Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général pour enquêter sur toutes les allégations crédibles d'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Ayant demandé expressément une enquête de l'ONU, les autorités syriennes doivent accorder à l'équipe assemblée par le Secrétaire général un accès complet et sans entrave afin qu'elle puisse s'acquitter complètement de sa tâche.

Comme le Conseil l'a reconnu depuis longtemps, le conflit en Syrie menace la stabilité de ses voisins, en particulier le Liban, ce qu'ont montré les attaques qui se sont produites récemment à Hermel et Al-Qasr. Le Hezbollah continue non seulement de miner le Liban de l'intérieur en violant la politique de dissociation du Gouvernement, mais il aide activement Al-Assad à faire la guerre contre le peuple syrien en fournissant argent, armes et expertise au régime, en étroite coopération avec l'Iran.

Les États-Unis appuient avec force la souveraineté, l'indépendance et la stabilité du Liban. Nous apprécions la fermeté dont a fait montre le Président Michel Sleiman pendant cette période turbulente. Nous félicitons Tamam Salam de sa nomination au poste de Premier Ministre du Liban. Cette nomination est un premier pas positif vers la formation d'un nouveau gouvernement, un processus qui doit rester entre les mains des Libanais. Nous encourageons les dirigeants libanais à adhérer au cadre juridique et constitutionnel en place pour la tenue rapide des élections législatives.

En ce qui concerne la paix au Moyen-Orient, la visite du Président Obama dans la région a donné lieu à une série de pourparlers constructifs avec les dirigeants israéliens et palestiniens. Les États-Unis restent résolus à ramener les deux parties à tenir des négociations directes, et nos discussions ont porté sur la création du climat nécessaire.

Les parties ont accepté de consentir de nouveaux efforts pour promouvoir le développement économique du peuple palestinien en éliminant certaines des barrières au commerce en Cisjordanie et en y augmentant les investissements dans le secteur privé. Cela ne saurait se substituer à de véritables négociations, mais nous espérons que ces mesures multiplieront les chances de succès des pourparlers.

Les États-Unis travailleront en étroite collaboration avec les responsables israéliens et

palestiniens, ainsi qu'avec le représentant du Quatuor, M. Tony Blair, pour faire avancer le processus.

Comme le Président Obama l'a dit à Jérusalem, en dépit des problèmes évidents, « la paix est nécessaire, la paix est juste, et la paix est possible ». Les États-Unis continueront d'appuyer le peuple palestinien et ses efforts visant à poser les fondations d'un futur État. Récemment, nous avons versé une aide de 695,7 millions de dollars, dont 200 millions d'aide budgétaire à l'Autorité palestinienne. Les États-Unis restent le principal donateur bilatéral de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), auquel il a versé plus de 233 millions de dollars pour l'exercice budgétaire de 2012 et 113 millions pour l'exercice budgétaire de 2013.

Nous continuons d'appuyer les aspirations des Palestiniens à la création d'un État palestinien viable et indépendant. Nous attendons de l'Autorité palestinienne qu'elle poursuive sa tâche, revitalise l'économie palestinienne et réforme ses institutions afin de mieux servir le peuple palestinien.

Nous devons tous donner un nouvel élan à notre objectif commun – la solution des deux États et une paix globale – tout en reconnaissant que notre chemin reste semé d'écueils. Les roquettes tirées sur Israël par des extrémistes depuis Gaza et le Sinaï continuent de nuire à ces efforts et menacent la sûreté et la sécurité de citoyens israéliens ordinaires. Comme le Président Obama l'a dit très clairement aux Israéliens et aux Palestiniens, nous savons tous que les tensions et les provocations sur le terrain peuvent provoquer une escalade de la situation et saper les efforts visant à réaliser la solution des deux États. Nous engageons instamment les dirigeants à ne pas se livrer à des provocations qui compliquent la reprise des négociations de paix et la coopération israélo-palestinienne.

Le processus de paix doit avancer au plus vite, non seulement pour les Israéliens et les Palestiniens, mais aussi pour l'ensemble de la région et du monde. C'est cet objectif qui reste au cœur de nos efforts.

M. Araud (France): Je remercie naturellement M. Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, l'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, et le Représentant permanent de l'État d'Israël, M. Ron Prosor, pour leurs interventions.

En ce printemps 2013, le Moyen-Orient est miné par deux crises qui appellent d'urgence une réponse de la communauté internationale.

Tout d'abord, le processus de paix israélopalestinien. L'urgence, nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, tient à la menace qui pèse sur la viabilité même de la solution des deux États, solution qui constitue à l'évidence la seule issue juste et durable au conflit. Nous nous réjouissons naturellement que les États-Unis partagent ce sentiment de l'urgence qu'il y a à agir, et nous sommes résolus à appuyer leurs efforts en faveur d'une relance d'un processus de paix. Nous espérons que ceux-ci aboutiront au retour des parties à des négociations directes, sans conditions préalables et sur des bases crédibles, en vue d'un règlement définitif portant sur l'ensemble des questions du statut final. Créer un environnement politique viable pour ces négociations passe notamment par l'adoption des mesures de confiance permettant de casser la logique de défiance entre les parties et de prouver aux populations qu'un meilleur futur est possible par la voie des négociations.

Nous sommes à cet égard préoccupés par la situation des prisonniers palestiniens et par les tensions que suscite cette situation. Au-delà de l'aspect humanitaire auquel les autorités israéliennes doivent être sensibles et qui doit les conduire à prendre d'urgence les mesures appropriées, nous les appelons à respecter l'ensemble de leurs obligations internationales vis-à-vis des détenus palestiniens, quel que soit leur statut. Il importe également de permettre le développement économique de la Palestine, tâche à laquelle s'est notamment consacré le Premier Ministre démissionnaire, M. Salam Fayyad, dont nous avons salué l'action décisive pour la construction des institutions d'un futur État palestinien. À cet égard, la France attache une importance cruciale à la poursuite des pratiques de bonne gestion, qui ont conforté la crédibilité de l'Autorité palestinienne et lui ont valu la confiance et la reconnaissance de la communauté internationale. Il faut dépasser la logique de projets et permettre le développement de la zone C au bénéfice des Palestiniens.

En outre, la cessation des démolitions et des confiscations constitue un impératif humanitaire, et nous déplorons pour la seule journée d'hier 16 démolitions rapportées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Au-delà, rien ne se fera sans la volonté des parties d'avancer véritablement vers la paix. Nous nous félicitons de l'attitude responsable affichée ces dernières semaines par les dirigeants israéliens et palestiniens, et de leurs déclarations en faveur de la solution des deux États. Ces intentions doivent se manifester dans les faits.

Les mesures unilatérales, en particulier la colonisation qui se poursuit en violation du droit international et mine les perspectives de paix, doivent être évitées. De l'Autorité palestinienne, nous attendons qu'elle fasse un usage constructif de son nouveau statut à l'Organisation des Nations Unies. Dans la perspective des deux États, la question de l'unité palestinienne ne peut également manquer de se poser. Nous soutenons les efforts du Président Abbas et appelons les acteurs régionaux à les appuyer pour progresser sur la voie d'une réconciliation sous son autorité et conforme aux engagements internationaux de l'Organisation de libération de la Palestine.

Un changement de politique israélienne vis-à-vis de la bande de Gaza et la levée du blocus sont également des impératifs. Ils ne peuvent que consolider le soutien aux partisans de la paix de la part d'une population aujourd'hui sous le joug exclusif du Hamas. Cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité d'Israël. La France a fermement condamné les récents tirs de roquettes, et rappelé son attachement au strict respect de la trêve.

Enfin, je voudrais marquer à nouveau la disponibilité de la France à contribuer à un règlement final, notamment avec ses partenaires européens. Ce faible espoir doit être nourri d'un soutien concerté de la communauté internationale, et notamment des acteurs régionaux, qui doivent être mieux associés à la recherche d'une solution, dans l'esprit de l'Initiative de paix arabe.

En Syrie, il est difficile de déceler une lueur d'espoir. On parle encore récemment de plusieurs centaines de civils, de femmes, d'enfants, massacrés par le régime et ses milices dans le quartier de Jdeidet Al-Fadel. Quatre millions et demi de Syriens sont déplacés, et 1,5 million sont réfugiés dans les pays voisins. Le bilan humain depuis le début de la crise approche désormais les 100 000 morts, en majorité des civils, ainsi que des dizaines de milliers de disparus. La question se pose donc de savoir quand le Conseil prendra les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce calvaire. Ces mesures, nous les connaissons pour avoir essayé de les faire adopter dans cette enceinte.

Tout d'abord, la saisine de la Cour pénale internationale pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie, dont la responsabilité première et massive est imputable au régime de Bashar Al-Assad.

Deuxièmement, une pression humanitaire accrue, à la fois pour faire cesser les violences indiscriminées contre les civils, telles que les bombardements des quartiers civiles par le régime, pour permettre un accès à toutes les populations dans le besoin, notamment un accès transfrontalier à l'assistance humanitaire, et pour autoriser les organisations non gouvernementales capables de fournir cette assistance. Les messages passés par le Conseil à cet effet restent insuffisants. Cette aide est essentielle pour contenir les flux de réfugiés qui créent une pression insupportable sur les pays voisins, notamment la Jordanie et le Liban, déstabilisant des équilibres internes déjà fragiles. Pour que leurs frontières puissent rester ouvertes, nous ne pouvons nous contenter de saluer leurs efforts. Il est important, ainsi que l'a demandé M. Guterres, que la communauté internationale se mobilise pour apporter son soutien aux pays hôtes. Il faut que les donateurs restent mobilisés, notamment en débloquant rapidement les aides promises à la Conférence de Koweït.

Mais surtout, c'est une transition politique qui est nécessaire, une transition qui marque une rupture claire avec le passé et réponde aux aspirations légitimes des Syriens à choisir leur destin démocratiquement. Pour ce faire, nous disposons du communiqué de Genève (S/2012/523, annexe) et des précisions apportées par le Représentant spécial conjoint, M. Brahimi, devant le Conseil, et notamment le fait que les pouvoirs présidentiels doivent être pleinement transférés à un gouvernement de transition. C'est à cette séquence – constitution d'un gouvernement de transition avec plein pouvoir exécutif, puis élection – que nous devons travailler afin d'apporter les précisions nécessaires.

Malheureusement, nous n'en sommes pas là. Le Président Al-Assad a réitéré son refus la semaine dernière dans un discours qui nie la réalité même de la crise politique syrienne. La seule lueur d'espoir se situe du côté de l'opposition, et nous travaillons à la nourrir. À la suite de l'initiative courageuse de M. Mouaz al-Khatib, que nous avons saluée, la coalition a reconnu le principe d'une transition politique. Elle a réaffirmé cet engagement à Istanbul. Nous appelons toute la communauté internationale à lui apporter son soutien pour nourrir la seule dynamique à même de préparer une transition politique. Nous réclamions un interlocuteur crédible : nous en avons un, reconnu par la Ligue des États arabes et par une large majorité de la communauté internationale, qui cherche à former un gouvernement à même de rassembler les différentes composantes de la société syrienne. Cet acteur est indispensable pour bâtir

les conditions d'une transition politique et nous devons, y compris à l'ONU, en tenir compte.

Avant de terminer, je dirai un mot du Liban, pris au milieu de cette tourmente. Nous avons salué l'action du Gouvernement libanais, qui, avec le Président Sleiman, a choisi la politique dite de dissociation qui, seule, peut protéger le Liban d'un retour à la guerre civile. Alors que les incidents aux frontières se multiplient, alors que les violations de la souveraineté libanaise par la Syrie se multiplient, nous appelons l'ensemble des Libanais à ne pas céder à la surenchère communautaire, et à respecter les principes agréés dans la Déclaration de Baabda dans l'intérêt de la stabilité du Liban. Il est encourageant qu'un accord ait pu être trouvé rapidement sur la nomination de M. Tamman Salam comme Premier Ministre, et nous saluons ses efforts pour aboutir rapidement à un accord sur la composition d'un gouvernement à même d'organiser des élections parlementaires sur une base consensuelle et dans les délais constitutionnels.

Pour finir, nous contemplons aujourd'hui une région au bord du gouffre du fait de l'impact de la crise syrienne, du poids des réfugiés qui pèse sur les équilibres sociopolitiques et économiques, du terrorisme radical qui prolifère sur le charnier syrien, comme nous l'avions craint. Ne rien faire pour régler la crise syrienne, c'est abandonner cette région stratégique pour la paix et la sécurité mondiales à des décennies d'un chaos qui ne restera pas circonscrit au Moyen-Orient. Le choix est devant nous. Soit nous soutenons une action résolue de la communauté internationale, en appui aux États-Unis, pour enfin sortir le processus de paix israélo-palestinien d'une simple gestion de conflit et faire émerger un règlement définitif. C'est de la même énergie dont nous avons besoin sur la Syrie, autour de l'objectif commun d'une transition politique que ce Conseil a jusqu'alors échoué à dégager. Soit nous laissons la région s'enfoncer dans l'horreur.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, de son exposé. Je remercie de même l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine et le Représentant permanent d'Israël de leurs interventions.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite par l'Union européenne au cours de ce débat.

J'aborderai, en premier lieu, le processus de paix au Moyen-Orient. Il existe aujourd'hui une chance de développer une initiative politique sérieuse en vue de

parvenir à une solution négociée des deux États sur la base des frontières de 1967. Les visites récentes dans la région du Président Obama et du Secrétaire d'État, M. Kerry, constituent des jalons importants pour la relance du processus de paix. Il est essentiel que, pour le bien des Israéliens et pour le bien des Palestiniens, chacune des parties y mette désormais du sien pour surmonter l'impasse, reprendre les pourparlers et mettre sur pied un plan d'action assorti d'un calendrier précis. Il est urgent d'avancer. Dans le contexte actuel, ne rien faire équivaut en fait à reculer, à régresser.

Les récents propos tenus par les autorités israéliennes, réaffirmant leur attachement à la solution des deux États, constituent des premiers pas dans la bonne direction. Au nouveau Gouvernement israélien de concrétiser à présent ces propos et d'adopter des mesures propices à la relance des pourparlers, en arrêtant toute activité de colonisation et en respectant les accords conclus avec les Palestiniens.

Le Luxembourg reste, en effet, profondément préoccupé par cette politique de colonisation. Nous regrettons vivement l'autorisation initiale donnée début avril à un nouveau projet de construction, la poursuite des projets de colonisation existants, ainsi que les démolitions de nombreuses infrastructures palestiniennes. Nous regrettons de même les déclarations faites la semaine dernière par certains membres du nouveau Gouvernement israélien, selon lesquelles il importerait de renforcer les colonies de peuplement, y compris dans le secteur E-l.

Nul ne croira, en Palestine, à l'aboutissement des efforts de paix si les activités de colonisation perdurent, si le blocus de Gaza se poursuit, si la construction de routes réservées aux colons se multiplient, si le mur de séparation arrache des terres aux Palestiniens et si les détentions administratives se poursuivent. Ces mesures illégales ne font qu'exacerber les tensions et les souffrances, et sapent la confiance dans l'avenir du processus de paix. De telles actions sont – faut-il le souligner – contraires à la vision de coexistence de deux États en paix et en sécurité.

Les Palestiniens doivent naturellement, eux aussi, créer des conditions propices à la reprise des pourparlers, en s'acquittant de leurs engagements, en respectant les principes du Quatuor et en poursuivant leurs efforts pour combattre le terrorisme. Nous condamnons, à cet égard, les tirs de roquettes de ces dernières semaines, qui ont visé les populations civiles

du sud d'Israël. Rien ne justifie le recours à la violence. Ces attaques sont inacceptables.

C'est avec regret que nous avons appris la nouvelle de la démission de Monsieur Salam Fayyad du poste de Premier Ministre de la Palestine. Nous tenons, à cette occasion, à le remercier pour les services qu'il a rendus à son peuple à ce poste difficile, en particulier en ce qui concerne la création et le renforcement des institutions étatiques palestiniennes. Il importe que son action soit poursuivie en ce moment crucial pour le processus de paix.

En effet, l'année 2013 se doit d'être une année décisive. Le temps n'est désormais plus à l'écoute, ni aux paroles. Le temps doit être à l'action. Évitons que l'on passe, une énième fois, de la déception à l'amertume, puis à la colère et à la violence. Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg est prêt à contribuer activement aux efforts de relance du processus de paix, en coopération étroite avec les acteurs clefs, le Quatuor et les pays de la région.

J'en viens maintenant à la Syrie. Alors que la situation s'aggrave de jour en jour, les mots ne suffisent plus pour décrire les horreurs vécues par le peuple syrien. L'emploi de missiles et de bombes à sous-munitions, la torture, les violences sexuelles, le recrutement d'enfants à des fins militaires – il est difficile d'être exhaustif si l'on veut énumérer l'ensemble des crimes perpétrés au quotidien. L'éventuel emploi d'armes chimiques nous préoccupe, comme d'autres, au plus haut point. Il est urgent que la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général puisse se rendre en Syrie et qu'un accès sans entrave lui soit accordé en vue de faire la lumière sur toutes les allégations crédibles d'emploi d'armes chimiques.

La liste des crimes que réprouve la conscience humaine ne fait, hélas, que s'allonger. Ces crimes ne sauraient rester impunis. Nous l'avons dit en janvier, nous le redisons aujourd'hui avec force : en l'absence d'un processus de responsabilisation crédible au plan national, une saisine de la Cour pénale internationale s'avère indispensable.

Le Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, et la Coordinatrice des secours d'urgence, M^{me} Valerie Amos, l'ont bien dit la semaine dernière au Conseil (voir S/PV.6949) : la Syrie approche du point de rupture, du point de non-retour.

La Syrie s'écroule. Il est donc urgent que le Conseil de sécurité agisse avant qu'il ne soit trop tard.

Jeudi dernier, le Conseil a pu faire un premier pas en se mettant d'accord sur un message appelant à lever les obstacles à l'accès humanitaire et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières. Il est absolument inacceptable que le travail des organismes des Nations Unies en Syrie soit entravé et que les convois humanitaires soient la cible d'attaques. Toutes les parties au conflit doivent respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire, y compris l'accès humanitaire et médical et la protection des travailleurs humanitaires.

Par la même occasion, le Conseil a appelé toutes les parties au conflit à cesser toute violence armée et a souligné la nécessité d'un processus politique conduisant à une transition politique sur la base du communiqué de Genève du 30 juin 2012. Ce message était un premier pas. Il faut maintenant aller plus loin. Si nous voulons que le Conseil soit à la hauteur de la responsabilité principale que lui confère la Charte, nous devons surmonter nos divisions et œuvrer en vue d'amener le plus rapidement possible les parties au dialogue et à une solution politique, compte tenu aussi de la gravité de la situation humanitaire.

Avec la Coalition nationale syrienne, nous disposons d'un interlocuteur légitime du côté de l'opposition. Nous devons lui fournir tout notre appui, l'encourager à accroître sa représentativité et son caractère inclusif et à rallier toutes les sensibilités autour d'une vision politique commune de la transition, de sorte qu'elle puisse porter une solution politique pour l'avenir de la Syrie et bâtir sur les propositions de dialogue formulées par M. Mouaz al-Khatib. Au Président Al-Assad de réaliser qu'il ne saurait triompher sur le champ de bataille et qu'il ne saurait indéfiniment s'accrocher au pouvoir. Il ne peut prétendre représenter les aspirations légitimes du peuple syrien.

Le conflit a dépassé les frontières syriennes. Aucun pays voisin n'est épargné par les retombées sécuritaires et humanitaires de la guerre en Syrie. Il n'est pas exagéré de dire que le Liban et la Jordanie font face à une menace existentielle. Nous réitérons notre reconnaissance aux pays voisins pour la solidarité avec laquelle ils continuent d'accueillir les réfugiés fuyant la Syrie. Dans cette situation dramatique, il importe maintenant plus que jamais de concrétiser les annonces faites lors de la Conférence de Koweit City le 30 janvier dernier.

Pour sa part, le Luxembourg a tenu ses engagements et transféré les fonds promis aux organismes et programmes des Nations Unies. En outre, compte tenu des besoins croissants, notre Gouvernement a décidé la semaine dernière de faire une contribution humanitaire supplémentaire d'1 million d'euros.

Je conclurai mon intervention en exhortant les autorités syriennes à cesser les tirs transfrontaliers et à respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban et des autres pays voisins. Nous saluons les efforts que le Président Michel Sleiman continue de déployer pour préserver l'unité et la stabilité du Liban.

Nous appelons toutes les parties à respecter la politique de dissociation adoptée par le Liban. De façon générale, tout doit être fait pour éviter que le conflit syrien ne s'étende à l'échelle régionale.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman de son exposé ce matin, et le Représentant permanent d'Israël et l'Observateur permanent de l'État de Palestine de leurs importantes déclarations.

Le processus de paix au Moyen-Orient reste au centre des événements qui se déroulent dans l'ensemble de la région. Comme le Président Obama l'a affirmé à Jérusalem le mois dernier, la paix est nécessaire, juste et possible. Nous saluons les efforts déjà menés par le Secrétaire d'État, M. Kerry, et la bonne volonté avec laquelle ils ont été accueillis par les parties ellesmêmes. Le Royaume-Uni est prêt à mobiliser l'Union européenne derrière toute initiative décisive en faveur de la paix. Nous partageons la vision d'un monde où le peuple israélien vit en sûreté et en sécurité aux côtés du peuple palestinien disposant d'un État souverain et viable qui lui soit propre.

Mais, pour que cette vision puisse se réaliser, les deux parties doivent prendre des mesures pour instaurer et renforcer la confiance. Les événements de ce mois nous offrent un tableau mitigé. Nous nous félicitons des informations faisant état d'un accord pour mettre fin à la grève de la faim du prisonnier palestinien Samer Issawi. Toutefois, le Royaume-Uni reste préoccupé par le recours continu et à large échelle à la détention administrative par Israël, particulièrement au regard de l'accord d'Israël, en mai 2012, à limiter son usage.

L'utilisation continue de balles réelles par les Forces de défense israéliennes (FDI) a causé la mort de deux adolescents palestiniens. Par ailleurs, il a été

fait état de l'utilisation de cocktails Molotov contre les FDI lors d'affrontements à Tulkarem ce mois-ci. Mon gouvernement a demandé l'ouverture d'une enquête sur ces affrontements. Il y a eu aussi un nombre inquiétant de roquettes tirées depuis Gaza sur Israël au cours de ce mois. Nous condamnons de tels actes. Nous nous félicitons de la période de calme qui règne depuis novembre et nous demandons à tous ceux qui en sont responsables de respecter intégralement le cessez-le-feu. Dernièrement, la tendance inquiétante des colons à recourir à la violence s'est poursuivie. Nous nous félicitons des enquêtes lancées jusqu'ici par le Gouvernement israélien et nous attendons avec intérêt que tous les auteurs de tels agissements rendent compte de leurs actes.

La stabilité économique et politique essentielle pour créer les conditions de la paix. Comme mon Ministre des affaires étrangères l'a affirmé le 14 avril, nous regrettons d'apprendre que M. Salam Fayyad a démissionné de son poste de Premier Ministre. Son dévouement et son énergie ont permis à l'Autorité palestinienne de progresser énormément dans la mise en place des institutions nécessaires au futur État palestinien. Il nous faut continuer d'appuyer ces institutions. À cet égard, nous saluons la décision prise le 25 mars par Israël de reprendre le transfert des recettes fiscales à l'Autorité palestinienne, conformément à ses obligations contractées au plan international, et nous espérons fermement que cela se poursuivra. Le Royaume-Uni demeure un fervent partisan et un bailleur de fonds majeur de l'Autorité palestinienne.

Comme je l'ai dit lors du débat de janvier (voir S/PV.6906), nous voulons que 2013 soit une année de paix pour les Israéliens et les Palestiniens. Il faudra pour cela que le Premier Ministre Nétanyahou et le Président Abbas fassent montre du leadership, de l'audace et de la détermination nécessaires pour établir la paix durable que les peuples de la région méritent.

J'en viens maintenant à la Syrie. Je voudrais commencer par dire combien je suis indigné par les informations faisant état de l'assassinat cette semaine, par les forces gouvernementales syriennes, de centaines de personnes, y compris nombre de femmes et d'enfants, dans la banlieue de Damas. Comme mon Ministre des affaires étrangères l'a indiqué lundi, il s'agit là encore d'un autre rappel de la cruelle brutalité du régime d'Al-Assad et du terrible climat d'impunité qui règne en Syrie.

Notre principal et urgent objectifreste un règlement politique du conflit. Nous restons inébranlables dans notre appui aux efforts du Représentant spécial conjoint, M. Brahimi, mais sa marge de manœuvre se réduit à vue d'œil. La violence du régime d'Al-Assad, alimentée par les quelques pays qui l'appuient encore, devient de plus en plus extrême, allant de tirs de missiles SCUD sur les civils à l'utilisation alléguée d'armes chimiques par le régime. Nous appuyons l'enquête du Secrétaire général sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques, et exhortons les autorités syriennes à fournir un accès entier, sans entraves et immédiat à l'équipe chargée de l'enquête.

La catastrophe causée par le régime brutal d'Al-Assad devient rapidement la plus grande catastrophe humanitaire du XXIº siècle. Dix millions de personnes, soit la moitié de la population syrienne, risquent d'avoir besoin d'aide humanitaire d'ici à la fin de l'année. Ce chiffre inclut près de quatre millions de réfugiés qui, selon les estimations de l'ONU, auront fui la Syrie d'ici à la fin de l'année. Plus de 50 000 autres personnes sont mortes depuis que le dernier projet de résolution sur la Syrie a fait l'objet d'un veto en juillet 2012, et pourtant l'action du Conseil continue de briller par son absence.

Avec ses partenaires, le Royaume-Uni fera tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer l'opposition modérée en vue d'accroître la pression en faveur d'un règlement politique instaurant une Syrie libre et démocratique. Le week-end dernier à Istanbul, les Ministres des affaires étrangères du Groupe d'Amis de la Syrie ont rencontré la Coalition nationale. Dans leur déclaration, les membres de la Coalition ont souligné leur attachement à une solution et à une transition politiques et se sont déclarés déterminés à garantir les droits des minorités et leur participation à dessiner l'avenir de la Syrie, à condamner le terrorisme et à garantir que les armes chimiques sont en mains sûres, et ils ont réaffirmé leur attachement aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

En retour, le groupe central de 11 pays a réaffirmé son appui à un règlement politique et convenu d'accroître sensiblement son soutien à la Coalition et de faire parvenir toute l'assistance pratique par l'entremise du Conseil suprême militaire. Ils ont exhorté la communauté internationale à fournir un soutien accru aux pays qui accueillent des réfugiés syriens.

Le Royaume-Uni félicite la Jordanie, le Liban, la Turquie et l'Iraq de leur générosité s'agissant d'offrir un asile vital à ceux qui fuient la Syrie. Bien que cela grève leurs ressources, nous les supplions de continuer de

garder leurs frontières ouvertes. L'effet dévastateur de la crise sur la stabilité régionale fait ressortir le besoin urgent d'un règlement politique. Il est indéniable que la situation représente clairement une menace immédiate à la paix et la sécurité internationales.

Mais les pays voisins ne peuvent porter, seuls, le fardeau des réfugiés. Le Royaume-Uni a versé 260 millions de dollars en financement humanitaire et pleinement honoré les engagements pris à la conférence des donateurs tenue au Koweït. Nous demandons à tous les pays de faire de même et de traduire immédiatement leurs promesses en contributions financières réelles. Agir ainsi permettra à l'Organisation des Nations Unies d'amplifier son intervention. Nous espérons que les pays qui n'ont pas encore pris d'engagements financiers reconsidéreront leur position.

Le Gouvernement syrien et les autres parties au conflit doivent immédiatement lever tous les obstacles à la fourniture de l'aide. La situation décrite par la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Valérie Amos au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.6949) est totalement inacceptable. Chaque camion nécessitant un permis doit recevoir l'aval de deux ministères. Non moins de 10 notes verbales sont nécessaires pour un seul convoi d'aide. Le nombre d'organisations non gouvernementales autorisées est tombé de 110 à 29.

Toutes les parties en Syrie doivent faire en sorte que les agences humanitaires puissent fournir une aide vitale de façon effective, sûre, entière et sans entraves, conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Nous demandons au Gouvernement syrien de garantir d'urgence un accès libre et sans entraves à toutes les régions de Syrie, notamment aux agences fournissant une assistance à travers les lignes de combat et depuis les frontières des pays voisins. Le Conseil de sécurité doit examiner d'urgence cette question.

Enfin, ceux qui ont commis des violations des droits de l'homme doivent rendre des comptes. Nous demandons aux autorités syriennes d'accorder à la commission d'enquête un accès immédiat, plein et sans entraves à toutes les régions de Syrie. Nous appuyons énergiquement les appels lancés au Conseil de sécurité pour qu'il défère le cas de la Syrie à la Cour pénale internationale. Le Royaume-Uni reste en première ligne de l'action internationale menée pour veiller à ce que ceux qui ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ressentent tout le poids de la justice internationale.

M. Churkin (Fédération de Russie) (parle en russe): La situation s'agissant du règlement des crises au Moyen-Orient reste relativement fragile. Cela s'est encore une fois confirmé par le regain de tension observé début avril, lorsque des combattants palestiniens de Gaza ont tiré des roquettes en direction du territoire israélien et que l'armée de l'air israélienne a riposté en frappant la bande de Gaza. Ces derniers jours, la situation en Cisjordanie s'est très gravement détériorée lorsque des manifestations, après la mort d'un détenu palestinien, ont conduit à des affrontements avec des soldats israéliens. Heureusement, cela n'a pas abouti à une nouvelle vague de violences de grande ampleur.

Cette situation fragile est bien sûr pour nous une source de grande préoccupation. Nous renouvelons notre condamnation de toutes les manifestations terroristes, notamment les tirs de roquettes au sud d'Israël. Nous convenons que le terrorisme doit être combattu sans merci. Cependant, le recours à la force contre les civils, ainsi que les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, sont eux aussi intolérables. Nous réaffirmons notre conviction qu'une assistance active est nécessaire pour faire en sorte que reprennent les négociations et les contacts entre Israéliens et Palestiniens. Les négociations doivent reprendre sans conditions préalables, mais sur la base internationalement bien connue, énoncée entre autres dans la déclaration du Quatuor de médiateurs internationaux en date du 23 septembre 2011, laquelle a été réaffirmée dans la déclaration qui a suivi la conclusion du Sommet du Groupe des Huit à Londres, le 11 avril dernier.

Un regain d'affrontements armés et de violences signerait l'arrêt de mort de la reprise des négociations israélo-palestiniennes. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter l'accord de cessez-lefeu signé en novembre 2012 entre les Israéliens et les groupes actifs à Gaza et, sur cette base, à s'acheminer vers la levée complète du blocus imposé à la bande de Gaza. Il est important d'éviter toute mesure qui ferait obstacle à la quête de solutions pour débloquer l'ensemble du processus de règlement du conflit israélopalestinien. Parallèlement, les parties doivent s'efforcer de restaurer et consolider la confiance mutuelle. À cet égard, il nous semble particulièrement important que soit mis un terme aux activités de peuplement et que soient réglées les questions humanitaires urgentes, notamment celles qui sont liées à la violation du droit international humanitaire s'agissant des prisonniers et détenus palestiniens.

Nous nous félicitons des accords qui ont permis d'obtenir l'arrêt de la grève de la faim d'un détenu palestinien. Nous prenons note de la contribution substantielle faite avant sa démission par le Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, M. Salam Fayyad, qui avait œuvré à donner à la Palestine le statut d'État. La communauté internationale ne doit pas oublier que le progrès économique n'est tout simplement pas une option viable tant que se poursuivra l'occupation et que le règlement du conflit au Moyen-Orient restera dans une impasse dangereuse.

S'agissant du rétablissement de l'unité palestinienne, sur la base de la plateforme de l'Organisation de libération de la Palestine, il ne s'agit pas uniquement d'un facteur de succès important dans le processus de négociations, mais également d'une garantie de mise en œuvre des éventuels accords de paix. Nous sommes convaincus qu'une réunion ministérielle du Quatuor pourra aider à relancer le processus de négociations et à transcender la méfiance accumulée, notamment si la Ligue des États arabes est impliquée dans ladite réunion et avec la participation des Israéliens et des Palestiniens.

Les événements en République arabe syrienne connaissent une évolution tragique. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'enlèvement, par des combattants armés de l'opposition, des évêques métropolitains des Églises orthodoxes syrienne et grecque. Cette provocation criminelle confirme une fois encore que les extrémistes veulent attiser les flammes de la division ethnique et religieuse. Cela s'est produit deux jours à peine après que la coalition nationale, à Istanbul, eut fait une déclaration garantissant l'égalité des droits des minorités, notamment religieuses. Ce dont cela témoigne avant tout, c'est que l'on ne peut pas faire confiance aux responsables de la coalition, ou qu'ils ne maîtrisent pas la situation. Après tout, l'incident s'est produit le long de la frontière turque, dans le territoire dit libéré, qui bénéficie d'une assistance externe généreuse.

Nous sommes déconcertés par la décision de l'Union européenne d'autoriser l'importation de pétrole et de produits pétroliers depuis ces territoires, bien que les auteurs de cette décision dangereuse – qui ne tient aucun compte du droit international ni du principe de la souveraineté nationale – s'efforcent de la présenter comme un geste de soutien à une opposition modérée. Point n'est besoin d'être prophète pour comprendre que les financements parviendront invariablement aux groupes armés les plus forts, et qu'il s'agit là des

radicaux et des extrémistes, y compris des terroristes affiliés à Al-Qaida, à savoir Jabhat Al-Nusra, réseau maître de très nombreuses zones riches en pétrole dont le Gouvernement syrien a perdu le contrôle. Tout aussi alarmante est la propension d'un certain nombre d'États à fournir à des groupes illégaux en Syrie des armes qui, en définitive, risquent de finir aux mains des terroristes qui se déchaînent sur tout le territoire. Si l'idée d'une guerre totale, jusqu'à son issue la plus amère, alimentée par une minorité agressive de la communauté internationale, devait triompher, cela ne ferait que détériorer davantage la situation et conduirait à une diffusion de l'activité terroriste, notamment dans les pays voisins.

En contradiction avec l'objectif de lancer le dialogue politique, un certain nombre d'alliés de l'opposition armée s'efforcent secrètement de faire adopter, à l'Assemblée générale, un projet de résolution extrêmement nocif sur la Syrie. Nous exhortons les membres à ne pas céder aux tentatives d'esquiver, pour des prétextes divers, l'enquête demandée par les autorités syriennes concernant l'utilisation alléguée d'armes chimiques près d'Alep le 19 mars. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas fait montre de la cohérence et de la transparence requises dans ce cas. Les affrontements croissants confirment qu'il est de plus en plus urgent de mettre un terme à toute violence, pour le respect des droits de l'homme, pour restaurer la situation humanitaire, et pour assister les personnes déplacées dans le pays même et les réfugiés dans des États voisins. Il est important d'appeler les organisations humanitaires internationales et le Gouvernement syrien à préserver la confiance existante et une coopération constructive, en empêchant toute érosion de cette confiance par une politisation artificielle du problème humanitaire.

Actuellement, la priorité est d'obliger toutes les parties au conflit à mettre fin à la violence, à prendre place à la table des négociations et à parvenir à un accord sur la mise en place d'un organe de gouvernement transitoire, comme le prévoit le Communiqué final de Groupe d'action pour la Syrie, publié à Genève le 30 juin 2012 (S/2012/523, annexe). Il est nécessaire d'accélérer les efforts conjoints pour mettre en œuvre les accords et d'éviter de se laisser entraîner dans la campagne douteuse visant à légaliser les structures qui cherchent à remplacer le Gouvernement syrien légitime, notamment à l'ONU, qui a pour mission, faut-il le rappeler, d'être le gardien de la légalité internationale.

M. Quinlan (Australie) (parle en anglais): Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé ce matin.

Pour nous tous, la crise qui s'aggrave autour du conflit en Syrie est, à juste titre, une préoccupation dominante. À juste titre, mais nous ne devons toutefois pas non plus oublier l'impératif de relancer le processus de paix entre Israël et la Palestine. L'Australie appuie tous les efforts visant à assurer une sécurité durable à Israël et à établir un État de Palestine indépendant et viable. Une solution des deux États durable ne sera obtenue que par des négociations directes sans conditions préalables, sur la base des frontières de 1967 et avec des échanges de terre convenus. Nous disposons à présent d'une occasion de relancer le processus de paix que nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de manquer.

L'Australie se félicite de la visite dans la région effectuée par le Président des États-Unis, Barack Obama, et du travail accompli par le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry. Le leadership des États-Unis est crucial. Le Premier Ministre Nétanyahou a confirmé l'attachement de son nouveau gouvernement à une solution pacifique à deux États, sa détermination à prendre place à la table des négociations sans conditions préalables et à coopérer pour mettre un terme au conflit. Quant au Président Abbas, il a déclaré que les Palestiniens étaient préparés à respecter tous leurs engagements et obligations. Ces déclarations doivent être rapidement traduites en actions par toutes les parties. Il y a certains signes d'un environnement plus propice à une réouverture des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Nous saluons la retenue dont a fait preuve Israël après les récents tirs de roquettes depuis Gaza et exhortons toutes les parties à respecter le cessez-le-feu signé en novembre. De la même manière, nous saluons la retenue affichée par l'Autorité palestinienne, qui n'a pris aucune mesure unilatérale dans les instances internationales. Bien sûr, il convient que les deux parties fassent davantage l'une et l'autre. Notamment, les activités illégales de peuplement sapent directement les perspectives de paix et menacent la viabilité d'un État palestinien.

Il est crucial que les donateurs continuent d'appuyer le développement économique palestinien, et que l'Autorité palestinienne poursuive sur la voie des réformes économiques en cours. Nous regrettons la démission du Premier Ministre Fayyad en cette conjoncture majeure. Nous apprécions le rôle qu'il a joué pour mettre en place les fondements institutionnels d'un futur État palestinien, ainsi que ses efforts pour promouvoir le développement économique et faire avancer les réformes. L'Autorité palestinienne ne doit pas laisser reperdre ses réalisations, et nous devons continuer à appuyer les efforts en cours. Nous demandons à Israël de prendre des mesures immédiates pour atténuer les restrictions et permettre le développement d'une économie palestinienne viable. Nous nous félicitons de la reprise des transferts de recettes fiscales, mais la perception desdites recettes doit être améliorée durablement.

Nous exhortons les Palestiniens à mettre fin à tous les actes de violence contre Israël, à régler leurs différends internes et à s'unir pour défendre la paix. L'impasse actuelle dans laquelle se trouve le processus de paix n'est, bien sûr, pas dans l'intérêt d'Israël, des Palestiniens, de la région ni de la communauté internationale et il est plus que temps, mais encore possible, de sortir de cette impasse.

Tout comme l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix a des implications pour la stabilité régionale, il en va de même de l'aggravation de la crise en Syrie, où les Palestiniens sont parmi ceux qui souffrent du conflit. Il y a environ 500 000 Palestiniens en Syrie, nombre d'entre eux subissant actuellement déplacements et discrimination. Comme les autres membres du Conseil, l'Australie a été bouleversée par les exposés présentés la semaine dernière par de hauts fonctionnaires des organismes de l'ONU sur la situation humanitaire et des droits de l'homme en Syrie (voir S/PV.6949). La situation en Syrie a clairement atteint un point de rupture. L'ampleur de la crise humanitaire, son impact sur le peuple syrien et son effet déstabilisateur sur ses voisins et la région doivent être une source de préoccupation majeure pour le Conseil. Le coût de prolonger l'inaction est intolérable pour le peuple syrien lui-même. Il est également intolérable pour les voisins de la Syrie, notamment le Liban et la Jordanie, mais également la Turquie et l'Iraq, sur lesquels les flux de réfugiés, les débordements de violence et les violations transfrontalières exercent des pressions destructrices.

Il y avait 3 000 réfugiés par jour en janvier, 5 000 en février, 8 000 en mars, et encore plus ce moisci. Une personne sur quatre vivant au Liban est syrienne. Une personne sur cinq vivant en Jordanie est syrienne. Au fur et à mesure que la violence s'aggrave, ses effets deviennent exponentiels et notre capacité à y faire face s'effondre. Toutes les parties, notamment les autorités

22

syriennes, doivent coopérer pleinement avec l'ONU et d'autres agences humanitaires pour assurer un accès à ces organisations et lever les obstacles à la fourniture de l'assistance humanitaire. Comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe Amos au Conseil le 18 avril, cela doit inclure l'accès transfrontière. La sécurité de tout le personnel humanitaire, du personnel médical et des centres médicaux doit être assurée.

Face à cette catastrophe humanitaire grandissante et à la menace directe qui pèse sur la sécurité et la stabilité des voisins de la Syrie, le Conseil doit agir avec détermination pour assumer la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité énoncée dans la Charte et contribuer à mettre fin au conflit en Syrie. M. Brahimi a indiqué clairement au Conseil comment celui-ci peut appuyer ses efforts, en faisant notamment fond sur l'accord conclu par le Groupe d'action à Genève en juin dernier. Il est grand temps que le Conseil réponde à l'appel lancé par M. Brahimi et agisse vigoureusement pour trouver une solution politique et mettre fin à la crise.

Nous appelons tant le Gouvernement syrien que la Coalition nationale syrienne des forces d'opposition à nouer un dialogue constructif en vue de procéder à une transition ordonnée et inclusive vers une future Syrie qui soit démocratique et respecte l'état de droit. Il sera décisif, pour édifier la Syrie future, de respecter le droit international humanitaire, de tendre la main aux minorités communautaires et de rejeter l'idéologie extrémiste.

Nous demeurons vivement préoccupés par toutes les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie et demandons au Gouvernement syrien de permettre un accès immédiat et sans entrave à l'enquête diligentée par le Secrétaire général. Si ces allégations s'avèrent fondées, le Conseil doit être prêt à répondre rapidement et de manière crédible.

Nous nous trouvons maintenant dans la troisième année du conflit syrien. Le Conseil ne peut tout simplement pas continuer d'échouer à faire ce qui, nous le savons tous, doit être fait, en commençant par mettre fin à cette situation catastrophique.

M. Loulichki (Maroc) (parle en arabe): Je voudrais, pour commencer, remercier M. Jeffrey Feltman de son exposé détaillé sur les faits nouveaux survenus au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Depuis l'interruption du processus de paix en 2010, la cause palestinienne a connu un tournant historique et décisif, qui nécessite que la communauté internationale, représentée par le Conseil, intervienne pour assurer la reprise du processus de paix dans la région et accélérer le progrès vers une paix globale et durable, qui est la seule garantie de paix et de stabilité pour tous les peuples de la région.

La visite du Président Barack Obama dans la région, ainsi que les initiatives prises par John Kerry, font naître l'espoir de ranimer le processus de paix entre les Palestiniens et les Israéliens afin de réaliser la solution des deux États. Nous nous félicitons de cette visite et des initiatives auxquelles elle a donné lieu. Nous souhaitons plein succès à ces initiatives visant à contribuer à ranimer le processus de paix et les négociations.

À cet égard, je voudrais rappeler encore une fois que la partie arabe a prouvé à de nombreuses occasions, et plus récemment au Sommet de la Ligue arabe tenu à Doha en mars, son attachement à une paix juste et durable au Moyen-Orient en tant qu'option stratégique et aux principes du processus de paix, notamment l'Initiative de paix arabe, dont l'importance a été réaffirmée aux sommets successifs de la Ligue des États arabes organisés depuis 2000.

L'expérience nous a montré que la souplesse dont font preuve les Arabes et les Palestiniens est hélas paralysée par les activités de peuplement et de colonisation en cours, notamment dans la ville de Jérusalem. Cela fait peser une menace grave, qui empêche un règlement acceptable au niveau international, car les activités de peuplement ont été sévèrement et systématiquement condamnées et rejetées par la communauté internationale. Cette pratique viole le droit international, fait fi des résolutions du Conseil de sécurité et empêche la création d'un environnement propice à la reprise des négociations.

Nul n'ignore que la ville de Jérusalem-Est est visée en premier lieu par la politique de colonisation, qui s'emploie à altérer la composition géographique, culturelle et démographique de cette ville, laquelle revêt une dimension symbolique clef pour tous les fidèles des saintes religions. Son caractère ne saurait être modifié. Cette ville ne peut pas être isolée de la Palestine.

Le Royaume du Maroc préside le Comité d'Al Qods de l'Organisation de la coopération islamique. Nous appelons une fois encore la communauté internationale

à assumer sa pleine responsabilité historique de mettre fin aux violations du caractère sacré des lieux saints, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, et à garantir le respect du statut de la ville de Jérusalem en tant que territoire destiné à la coexistence de toutes les saintes religions.

Le territoire palestinien occupé traverse des conditions économiques difficiles. Une nouvelle dégradation de la situation économique pourrait menacer les acquis économiques obtenus à ce jour par l'Autorité palestinienne, ce qui mettrait en péril la création d'un État palestinien. Nous ne pouvons que nous féliciter des efforts déployés pour régler cette situation et prévenir toute nouvelle dégradation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés.

Nous appelons encore une fois à mettre fin au blocus imposé à Gaza depuis 2006. C'est une forme de châtiment collectif imposé à plus d'1,6 million de Palestiniens, dont plus d'un million de réfugiés. Nous soulignons une fois encore combien il est important que le cessez-le-feu convenu en novembre dernier ne soit pas violé afin d'assurer la protection de la vie des civils innocents. Cet accord garantit la sécurité de toutes les parties concernées, sans exception.

En outre, nous encourageons les factions palestiniennes à mener à bien la réconciliation nationale palestinienne. L'unité de la position palestinienne est en effet un gain qui renforcera les capacités de négociation de la partie palestinienne et servira l'objectif de paix dans son ensemble.

En ce qui concerne le dossier des prisonniers palestiniens, nous demandons une nouvelle fois à Israël de mettre fin aux souffrances des milliers de prisonniers palestiniens, en particulier les malades, ceux qui observent une grève de la faim, les enfants et ceux qui sont placés en détention administrative, comme on l'appelle.

Nous apprécions la ferme détermination de la partie palestinienne à choisir les négociations pour parvenir à la paix, fondée sur la légitimité internationale. Nous mettons en garde contre le fait que la situation qui prévaut dans la région ne permet aucun nouvel échec des efforts de paix. Sur cette base, toutes les parties doivent aujourd'hui plus que jamais apporter une ferme contribution à un règlement politique basé sur la solution des deux États, par l'élaboration d'un plan politique clair et le lancement de négociations sérieuses devant respecter des échéances précises et conformément

à des instruments bien définis en vue d'appliquer la solution des deux États sur la base des frontières du 4 juin 1967. Nous aspirons à ce que 2013 soit l'année d'un règlement politique effectif qui permette enfin au peuple palestinien d'édifier son État indépendant viable, avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte avec Israël.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Royaume du Maroc appuiera tous les efforts régionaux et internationaux visant à relancer le processus de paix pour réaliser les rêves de tous les peuples de la région de vivre dans un Moyen-Orient où règnent la paix, la sécurité, la coopération et la prospérité. Le Royaume du Maroc n'hésitera pas, quand le Gouvernement israélien fera montre d'une volonté politique sincère, à contribuer, comme il l'a fait par le passé, à la réalisation de cette paix globale et juste au Moyen-Orient sur la base des paramètres reconnus.

Nous nous sommes concentrés sur la question palestinienne car elle est au cœur du conflit araboisraélien et parce que nous craignons que le non-règlement de cette question soit désastreux pour l'avenir des générations présentes et futures et un stigmate pour l'Organisation.

Cela ne nous fait pas oublier bien entendu qu'Israël continue d'occuper les territoires arabes dans le Golan syrien et au Sud-Liban. Nous appelons de nouveau Israël à se retirer de ces territoires pour réaliser une paix durable et globale dans la région.

De même, nous exprimons une nouvelle fois notre vive préoccupation face aux dangers de la situation vécue par le peuple syrien, un peuple frère, et ses répercussions humanitaires. Nous demeurons convaincus que toutes les formes de violence doivent cesser et qu'il est important que le Conseil agisse de manière unie afin de mettre en place les conditions propices au déploiement d'efforts internationaux qui mettent fin aux combats et de parvenir à une solution qui réponde aux aspirations du peuple syrien à la liberté et à la coexistence de toutes ses composantes ethniques et religieuses et qui respecte l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Enfin, je me dois de rappeler la position ferme du Maroc pour la stabilité du Liban et l'unité de son peuple et de saluer l'esprit national responsable dont ont fait preuve toutes les composantes du peuple frère libanais pour maintenir la sécurité et la stabilité du Liban et préserver sa souveraineté. Nous demeurons convaincus

que la sagesse et la clairvoyance des forces nationales libanaises permettront de parvenir, par le dialogue, au règlement des questions en suspens et de trouver un accord sur la formation du nouveau gouvernement et la tenue des prochaines élections législatives dans les délais fixés conformément à la Constitution.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (parle en anglais): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir organisé le présent débat sur la situation au Moyen-Orient. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé et les représentants de la Palestine et d'Israël pour leurs déclarations.

Les débats sur la situation au Moyen-Orient mettent en avant l'ensemble des problèmes urgents dont le règlement exige un engagement à long terme et une bonne coordination des efforts de la communauté internationale. Bien que le processus de paix au Moyen-Orient fasse bien entendu partie de ces questions, la percée tant attendue reste jusqu'à présent inaccessible. Il est cependant évident qu'il n'y a pas d'autre solution que la paix et les négociations et que la création des conditions propices à un processus de paix crédible reste une priorité essentielle de la communauté internationale.

Les faits survenus récemment dans la région laissent espérer que la situation pourrait commencer à changer avec une possibilité de sortir du statu quo actuel. L'Azerbaïdjan salue et appuie les efforts diplomatiques en cours, en particulier ceux déployés par les États-Unis, en vue de faciliter ce processus, de relancer les négociations et de renforcer la stabilité dans la région. Nous soulignons également l'importance de l'Initiative de paix arabe, qui fournit l'appui régional nécessaire à une solution globale, juste et durable.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, tous les acteurs concernés doivent s'employer à donner un nouveau souffle au processus de paix, à créer les conditions propices à la reprise des négociations et à créer des perspectives politiques crédibles pour aboutir à une solution des deux États. Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, et comme je tiens à le souligner à nouveau, une des conditions préalables nécessaires pour y parvenir est de s'assurer que ce processus s'inspire des normes établies par la Charte des Nations Unies et poursuit l'objectif d'un règlement global fondé sur le droit international.

Il va sans dire qu'il sera impossible d'obtenir des résultats concrets sans une ferme volonté et sans les efforts incessants des parties. Les activités de peuplement menées dans le territoire palestinien occupé constituent un obstacle et une menace importants au processus de paix et à une solution des deux États. L'Azerbaïdjan n'a cessé de condamner et de dénoncer les activités de peuplement, qui sont illégales au titre du droit international et qui doivent cesser immédiatement et sans condition. Les parties doivent respecter leurs engagements découlant de l'accord de cessez-le-feu du 21 novembre 2012 et s'abstenir de toute action qui pourrait porter atteinte à cet accord.

Il est également essentiel de tirer pleinement parti des avantages offerts par la diversité culturelle, au moyen de la promotion du dialogue intercommunautaire et de la réconciliation, tout en rejetant fermement et en condamnant toute manifestation d'intolérance ethnique et religieuse. Nous appuyons les efforts de réconciliation déployés actuellement sous la direction du Président Abbas, et nous espérons que l'unité palestinienne sera bientôt une réalité.

Il faut encourager l'appui économique et l'aide au développement en faveur de la Palestine. La situation humanitaire exige également une attention et une aide internationales constantes, notamment pour garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire dans toute la région. Il est également essentiel de faire cesser les souffrances des prisonniers et détenus palestiniens.

Il est indéniable qu'il est urgent de relancer les efforts en faveur de la paix. Il ne faut pas laisser passer cette chance. Nous souhaiterions dire encore une fois que nous sommes fermement convaincus que la paix, la sécurité et la prospérité au Moyen-Orient sont possibles si la communauté internationale et les pays de la région font montre d'une plus grande volonté politique et d'un engagement plus énergique et mènent des efforts concertés.

M. Masood Khan (Pakistan) (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public sur le Moyen-Orient. Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, pour son exposé très instructif et opportun. C'est un moment important pour la Palestine et Israël, mais aussi pour la région tout entière. L'exposé de M. Feltman aujourd'hui laisse entrevoir un optimisme prudent.

Une lueur d'espoir est apparue après la visite du Président Obama et du Secrétaire d'État, M. John Kerry, dans la région. Ces débuts hésitants, après une

longue interruption, devraient permettre de donner un nouvel élan à l'engagement des parties et à la reprise du processus de paix.

Le Conseil de sécurité, le Quatuor et les dirigeants régionaux doivent imprimer une nouvelle énergie au processus de paix en panne. Si divers organes, dont le Conseil, ont chacun leur rôle à jouer, il est généralement convenu que le véritable élan donné à la reprise du processus de paix émanera d'Israël et de la Palestine. Il est de leur intérêt d'œuvrer à l'instauration d'une paix durable. Nous savons tous que le leadership des États-Unis pourrait persuader les deux parties de s'asseoir à la table des négociations. Le processus doit être assorti d'objectifs à atteindre et d'échéances.

Dans le rapport préparé en application de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général réitère que la fin de l'occupation et la réalisation de la solution des deux États n'ont que trop tardé. Il nous rappelle clairement que l'année 2013 sera déterminante pour le processus de paix. D'autres dirigeants du monde et de la région ont exprimé des vues similaires.

Mais la perspective de la solution des deux États ne cesse de s'éloigner. La Palestine et Israël n'ont pas tenu de réunions depuis deux ans et demi. Le processus de paix est dans l'impasse.

Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, a déclaré la semaine dernière que, après des années d'échec, la possibilité de réaliser la solution des deux États diminue et que d'ici un an ou deux, les chances de créer un État palestinien contigu à Israël auront disparu. Ce n'est pas là une prévision pessimiste. C'est la réalité de la situation sur le terrain.

Cet avertissement met en relief l'urgence de prendre rapidement des mesures concrètes. Les deux parties doivent établir des contacts et faire le nécessaire pour passer outre à leur scepticisme persistant.

La construction continue de colonies de peuplement et les plans d'Israël prévoyant de construire de nouveaux logements le long de la zone E-1 feront obstacle à la solution des deux États en coupant la Cisjordanie en deux et en détruisant la contiguïté de l'État palestinien. Une réalité consistant en un seul État sera illégitime et insoutenable.

La Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza, mise en place par le Conseil des droits de l'homme, a déclaré que les colonies de peuplement israéliennes

incarnaient l'absence caractérisé de justice subie par le peuple palestinien (voir A/64/490, annexe). Les colonies de peuplement constituent un déni du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et une discrimination systématique.

Ce rapport appelle Israël à respecter l'article 49 de la quatrième Convention de Genève et à mettre fin à toutes ses activités de peuplement sans conditions préalables. Nous sommes d'accord. Dans l'intérêt tant d'Israël que de la Palestine, les nouveaux plans israéliens de construction de colonies de peuplement doivent être gelés et les décisions prises plus tôt annulées.

C'est dans l'intérêt d'Israël d'œuvrer à un règlement viable à long terme du conflit israélo-arabe. À cet égard, il est impératif de mettre fin à l'occupation du Golan syrien et des terres libanaises. La création d'un État de Palestine viable, indépendant et d'un seul tenant basé sur les frontières d'avant 1967, avec Al Qods Al Charif pour capitale, est la seule solution durable à la question palestinienne.

Le moment est également venu d'une cohésion nationale de la Palestine. Il faut maintenir la dynamique favorable à l'édification et à la consolidation des institutions nationales — l'intérieur, la police, les finances, la santé et l'éducation. Les flux d'assistance financière dirigés vers la Palestine ne doivent pas ralentir. Nous espérons que les élections tenues récemment en Israël et la formation conséquente du Gouvernement ne serviront pas de prétexte pour justifier un moins grand intérêt envers la reprise du processus de paix.

Tout en continuant à encourager une solution à long terme au conflit israélo-arabe, il n'en faut pas moins prendre des mesures urgentes pour soulager les souffrances du peuple palestinien.

Premièrement, Gaza est devenue une énorme prison. Comme l'exige la résolution 1860 (2009), il faut lever le blocus de Gaza. Les grandes restrictions imposées à la circulation des personnes et des biens et aux zones de pêche doivent être éliminées.

Deuxièmement, il faut retirer les points de contrôle et les barrières de Cisjordanie car ils entravent la mobilité et le commerce. Le rapport présenté par la Banque mondiale à la réunion tenue à Bruxelles le mois dernier par le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens expose en détail les dommages que les restrictions israéliennes ont causés à l'économie palestinienne. La productivité

a baissé de moitié depuis la fin des années 90, et le taux de chômage a beaucoup augmenté.

Troisièmement, les recettes fiscales de l'Autorité palestinienne doivent être transférées à Ramallah dans les délais fixés.

Quatrièmement, le traitement inhumain des Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes doit cesser.

Cinquièmement, une enquête indépendante sur le décès d'Arafat Jaradat, mort dans une prison israélienne, n'a que trop tardé. Elle doit être ouverte et achevée afin que les responsables soient traduits en justice.

Nous nous félicitons de l'accord conclu entre la Palestine et Israël sur le rôle de l'UNESCO à Jérusalem. C'est une petite mesure de confiance, mais elle a son importance.

Je passe maintenant à la Syrie. Ce pays est en train d'être décimé sous nos yeux. Les exposés faits au Conseil la semaine dernière ont révélé que plus de 70 000 personnes sont mortes (voir S/PV.6949). Les Syriens s'entretuent. Des organisations terroristes étrangères ont pénétré en territoire syrien. Les exécutions sommaires se multiplient. Plus de 1,3 million de Syriens se sont réfugiés dans les pays voisins. Quelque 7 millions de personnes en Syrie même ont besoin d'assistance humanitaire. Cette crise prend chaque jour des dimensions de plus en plus sinistres. La violence et les réfugiés menacent de faire sombrer la région tout entière dans le conflit.

Les diktats de la realpolitik ont empêché la communauté internationale et le Conseil d'intervenir de manière vraiment significative. La situation est très grave. Les doctrines concurrentes de militarisation et de triomphe militaire étouffent les possibilités de dialogue et d'efforts diplomatiques.

Il faut arrêter de fournir des armes à toutes les parties. Certaines des entités de l'opposition sont alliées à Al-Qaida. Au vu de l'expérience libyenne, ces armes finiront entre les mains de terroristes qui pourraient faire basculer toute la région dans une crise plus vaste.

Le Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, et les autres exposants la semaine dernière ont supplié le Conseil d'œuvrer à une solution politique. Nous continuons de croire que le communiqué de Genève (S/2012/523, annexe) contient tous les ingrédients nécessaires à un dialogue et à un règlement politiques. Il n'y a pas d'autre alternative. Les Syriens, les pays de

la région et les grandes puissances doivent, de concert avec M. Brahimi, mettre en œuvre le communiqué de Genève. Si de nouvelles idées se font jour, elles doivent être développées sans tarder et communiquées aux membres du Conseil. Nous espérons sincèrement que cela se fera très rapidement afin d'empêcher de nouveaux massacres en Syrie.

Nous demandons à toutes les parties de continuer à faire confiance à la médiation de M. Brahimi. Il importe également qu'il continue à représenter tant le Secrétaire général que la Ligue des États arabes.

M. Rosenthal (Guatemala) (parle en espagnol): Tout d'abord, nous tenons à remercier M. Jeffrey Feltman pour l'exposé qu'il nous a présenté sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Malgré les courts intervalles qui séparent les séances portant sur cette question, la situation au Moyen-Orient est suffisamment dynamique pour nous offrir chaque fois de nouvelles informations. Ainsi, ces derniers mois, des faits importants sont survenus et méritent d'être commentés. Je me limiterai aujourd'hui à deux points, à savoir la situation syrienne et le processus de paix au Moyen-Orient.

Pour ce qui est de la situation qui prévaut en Syrie, le travail du Conseil s'est axé sur la recherche d'une solution politique au conflit qui submerge le pays. Cependant, en dépit des multiples efforts réalisés, nous constatons un recours accru à la violence, aussi bien par le Gouvernement que par l'opposition armée, provoquant la mort de milliers de civils innocents, la souffrance de millions de personnes et une crise humanitaire de grave ampleur. Le pire c'est que cette tendance ne montre aucun signe d'amélioration, puisque les deux parties obéissent à une logique visant à vaincre militairement le camp adverse, mais la probabilité d'atteindre cet objectif est fort mince. C'est pourquoi le Guatemala continue de croire fermement que la seule solution au conflit en Syrie consiste à ce que les deux parties acceptent de rendre les armes et de négocier une issue politique.

Nous ne pensons pas que la militarisation du conflit réglera les problèmes de fond qui ont provoqué les manifestations en Syrie il y a deux ans. Au contraire, la poursuite de la lutte armée ne servira qu'à accroître la violence sectaire dans le pays, avec le risque supplémentaire de propagation aux pays voisins. Nous sommes en outre fort préoccupés par le fait qu'au sein de l'opposition armée soient en train d'émerger certains

groupes qui ne cachent pas leur association avec des organisations terroristes. Nous estimons qu'il ne faut pas laisser ces organisations profiter de l'instabilité actuelle.

Nous saluons les efforts et le travail réalisés pour rassembler les différents groupes d'opposition syriens sous la même bannière, efforts qui ont jusqu'ici abouti à la création de la soi-disant Coalition nationale syrienne. Cependant, nous restons préoccupés par l'étiquette de « représentant légitime du peuple syrien » qui a été attribuée à cette Coalition. Le Guatemala considère que la transition syrienne doit résulter d'un processus dirigé par le peuple syrien, dans lequel les droits de toutes les parties doivent être respectés, et qu'il est prématuré de légitimer un groupe qui, à l'instar du Gouvernement, ne jouit sans doute pas du large appui de la population syrienne, n'ayant pas été élu démocratiquement. Nous espérons que ce groupe veillera essentiellement à apporter son concours aux interlocuteurs pour pouvoir avancer dans une négociation pacifique entre les parties. Sur ce point, il est clair que les responsables de tous les crimes commis en Syrie, quels qu'ils soient, devront répondre de leurs actes. L'on ne saurait laisser impunies des atrocités de l'ampleur de celles qui ont été commises en Syrie.

En outre, le Guatemala reconnaît l'extrême urgence de mettre en œuvre le plan d'intervention humanitaire en Syrie. Il est inacceptable que les souffrances de ce peuple se prolongent. À cet égard, bien que nous ayons salué les promesses de fonds qui ont été faites au cours des diverses réunions de pays donateurs, nous pensons qu'il est important de les concrétiser. Dans le même esprit, il est également essentiel d'aider tous les pays qui fournissent de l'aide humanitaire à la Syrie et accueillent des réfugiés syriens. L'incidence qu'a le conflit au-delà des frontières use rapidement les ressources de ces pays, les mettant également en situation de risque.

S'agissant maintenant du processus de paix au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, nous espérons qu'à court terme, Israël et la Palestine pourront s'engager dans le processus de paix et s'employer à progresser vers une solution menant à une paix durable. À cet égard, le 8 avril dernier, mon gouvernement a pris la décision de reconnaître la Palestine en tant qu'État. Cette décision, fondée sur le principe du droit des peuples à l'autodétermination, nous l'avons prise sans oublier combien il importe de relancer les négociations directes entre Israël et la Palestine, sous l'égide de la

communauté internationale, afin d'aboutir à l'adoption d'un accord définitif qui permettra aux deux parties de vivre en paix, dans des frontières clairement définies, sûres et internationalement reconnues, et de garantir la coexistence entre les deux peuples. Nous espérons que le Quatuor reprendra un rôle actif à cet égard.

Et surtout, nous espérons que les parties directement concernées assumeront leur responsabilité d'œuvrer à la recherche de solutions viables à court terme. L'an 2013 devrait être une année marquée par la reprise des négociations de fond, si souvent reportées, susceptibles de déboucher sur un accord définitif permettant de régler tous les problèmes et de satisfaire à toutes les exigences. À ce propos, nous estimons que le travail accompli par les États-Unis au cours des dernières semaines peut aider à orienter le processus et donner aux parties l'impulsion nécessaire pour entamer le dialogue tant attendu.

Par ailleurs, nous sommes inquiets du mauvais état de l'économie palestinienne et des conséquences négatives qu'elle a sur les efforts d'édification des institutions étatiques. Nous pensons que la communauté internationale doit réaffirmer son appui à l'Autorité palestinienne et encourager les pays de la région, ainsi que les économies émergentes, à faire tout leur possible pour apporter leur concours à la relance de l'économie palestinienne.

La communauté internationale doit exhorter les deux parties à s'abstenir de tout acte, toute action ou provocation susceptible d'entraver la possibilité d'un retour à la table des négociations. Nous pensons que la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'ONU, a l'obligation de condamner toutes les violations commises, y compris en matière de sécurité, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces transgressions. L'on ne peut pas s'attendre à ce que les parties agissent de façon responsable alors qu'on s'abstient de condamner leurs actions.

Enfin, ma délégation estime que ce n'est qu'en respectant les droits de chacun de ces peuples et en s'engageant fermement à trouver une solution pacifique que les deux parties pourront coexister en paix, à l'intérieur des frontières sûres et reconnues.

M^{me} **Perceval** (Argentine) (*parle en espagnol*): Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé et de ses réflexions. Je voudrais également remercier le Représentant permanent d'Israël, qui était encore dans la salle il y a

quelques minutes, et l'Observateur permanent de l'État de Palestine de leurs déclarations.

Au sein de la communauté internationale, il est largement admis que les prochains mois seront décisifs pour relancer le processus de paix entre Israël et la Palestine. De même, d'une manière générale, l'on convient que l'absence de progrès ou un nouvel échec dans le cadre de ces efforts pourraient porter gravement atteinte à la solution des deux États. Comme l'a indiqué M. Feltman, il faut agir sans tarder afin de tirer parti de la période actuelle très favorable, en vue de réaliser la solution des deux États. C'est le moment d'agir. Le temps presse, et il faut agir maintenant parce que c'est possible. La communauté internationale en est convaincue. Il est possible d'imprimer un nouvel élan au processus de paix.

Cependant, nous savons que la situation sur le terrain continue de présenter d'énormes défis, anciens et nouveaux. Malgré les appels répétés de la communauté internationale, rien n'indique qu'Israël a l'intention de modifier ou de cesser sa politique actuelle de colonisation, qui est un obstacle réel, concret et tangible à la paix. De même, il ne semble y avoir aucune solution juste et satisfaisante au problème des prisonniers palestiniens détenus en Israël, qui s'est aggravé ces derniers temps.

Dans ce contexte, le règlement de l'affaire Samer Issawi a contribué considérablement au maintien de la stabilité de la Cisjordanie. Voilà pourquoi nous avons accueilli avec satisfaction la décision judiciaire en vertu de laquelle M. Issawi pourra désormais exercer son droit de retourner à Jérusalem pour y purger le reste de sa peine, décision qui a permis de mettre fin à la grève de la faim.

En outre, les tirs de roquettes en direction du territoire israélien au cours des dernières semaines méritent d'être fermement condamnés et mettent en lumière la fragilité de l'accord de cessez-le-feu conclu en novembre dernier. Dans ce contexte, certains signes positifs nous amènent à penser, avec un optimisme prudent, qu'il est possible de sortir de l'impasse actuelle. Par ailleurs, nous voudrions nous féliciter de la visite que le Président Obama a récemment effectuée dans la région et des brèves visites de suivi du Secrétaire d'État, M. Kerry. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'événements importants à cet égard.

Nous sommes conscients que pour que ce nouvel élan porte des fruits, cet engagement renouvelé devra se concrétiser par une proposition crédible et détaillée en vue de la reprise des pourparlers, auxquels devraient participer toutes les parties prenantes dans la région et au-delà, qui ont exprimé leur souhait d'aller de l'avant de façon coordonnée. Par ailleurs, nous estimons que le Conseil de sécurité peut jouer un rôle important et constructif à cet égard, en réaffirmant la validité du cadre du processus de paix et en veillant à ce que les parties ne se livrent pas à des comportements illégaux ou répréhensibles susceptibles d'aggraver la situation et de saper la confiance mutuelle.

Nous saluons également l'annonce de plans visant à consolider le développement économique et social de la Palestine et toutes les mesures visant à promouvoir le renforcement des institutions et la viabilité budgétaire de l'Autorité palestinienne. Cependant, l'Argentine est convaincue et sait d'expérience que les objectifs relatifs à l'économie, au développement économique et à la cohésion sociale ne peuvent pas être réalisés – non seulement en ce qui concerne la Palestine, mais partout dans le monde – en l'absence de décisions politiques correspondantes.

Par conséquent, le renforcement à long terme de l'économie et de la cohésion sociale, ainsi que le renforcement des institutions palestiniennes, ne seront possibles que s'il existe un horizon politique pour mettre fin à l'occupation.

Par ailleurs, l'amélioration de la situation humanitaire – en plus d'être un impératif juridique, social et politique – doit également être au centre des mesures visant à créer des conditions propices à la reprise des pourparlers. Dans la bande de Gaza en particulier, il est bien établi que l'extension des limites de pêche à 12 milles marins aura un effet significatif et positif sur les conditions de vie de plus de 3 000 familles dont les moyens de subsistance dépendent des ressources halieutiques, et que la levée des restrictions imposées à l'entrée des matériaux de construction et à l'entrée et la sortie des marchandises se traduira par une amélioration immédiate de la situation des couches les plus vulnérables de la population. Ce sont là des mesures qui peuvent et doivent être rapidement et pleinement mises en œuvre et qu'il ne faut pas entraver, remettre à plus tard, et encore moins négliger.

Enfin, nous nous félicitons de ce que le processus d'inscription des électeurs palestiniens se soit achevé. Il s'agit d'une étape technique importante sur la voie de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, même si nous sommes conscients qu'il existe encore

des problèmes de fond qu'il faudra résoudre pour faire des progrès en vue de la réconciliation entre le Fatah et le Hamas, dans le cadre des engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine.

Les possibilités de trouver une sortie rapide à la crise syrienne deviennent de plus en plus complexes, discutables et difficiles. Les signes d'ouverture au dialogue observés il y a trois mois environ ne se sont pas suffisamment précisés. En fait, au cours des dernières semaines, les incidents graves qui se sont produits à la frontière entre le Liban et la Syrie et les allégations d'emploi d'armes chimiques semblent indiquer que le conflit continue de s'intensifier et a pris des proportions qui suscitent les plus vives préoccupations.

Nous sommes convaincus et nous réitérons que la seule solution possible à cette crise est une solution politique. Cependant, au lieu d'efforts coordonnés de la part de ceux qui ont une certaine influence auprès des parties pour les convaincre de la nécessité de négocier, nous continuons à recevoir chaque jour des informations faisant état de l'accroissement de l'aide militaire que des acteurs externes continuent de fournir aux deux parties, leur donnant ainsi les moyens de continuer à se détruire mutuellement et à détruire le reste du pays.

L'approvisionnement incessant des deux parties au conflit en armes a contribué à sa militarisation croissante. Je rappelle que l'Argentine a exhorté le Conseil, en janvier, à prendre des mesures appropriées et justes pour mettre fin à l'approvisionnement ininterrompu en armes et à la spirale de violence qui s'ensuit.

Le fait que le Conseil de sécurité ait pu, il y a quelque jours, parler d'une même voix s'agissant de la situation humanitaire en Syrie (voir S/PV.6949) montre non seulement que nous pouvons mettre fin au statu quo d'un silence intolérable, mais aussi que la solution en Syrie est et doit être une solution politique. De même, le Conseil de sécurité doit surmonter ses divergences, ce qui est non seulement une question politique, mais aussi une obligation morale.

Nous avons clairement affirmé que nous appuyons et approuvons sans réserve les principes exposés par le Représentant spécial, M. Brahimi, en janvier, ainsi que les critères énoncés dans le communiqué de Genève. J'espère qu'il ne s'agira pas d'une simple répétition rhétorique ou mécanique, mais d'une décision de notre part, en tant que Conseil, de contribuer à un règlement politique en faveur de nos frères et sœurs de Syrie

grâce à un dialogue franc et sans exclusive que les autres délégations ne devraient pas gêner, entraver ou empêcher de se tenir.

Enfin, s'agissant du Liban, nous restons préoccupés par les retombées de la crise syrienne sur ce pays. Comme le Haut-Commissaire Guterres l'a indiqué dans cette salle, la crise est devenue une menace existentielle pour la survie de beaucoup et pour les moyens de subsistance de nombreux autres au Liban. Nous tenons une fois de plus à appuyer la politique de dissociation du Gouvernement libanais et réaffirmons qu'il importe que tous les secteurs politiques libanais la respectent comme élément essentiel pour préserver la stabilité du pays.

Malgré les changements et les bouleversements qui traversent le Moyen-Orient, il ne nous faut pas perdre de vue la place centrale qu'occupe le conflit israélo-palestinien dans nos débats sur la paix dans la région. La paix et la sécurité au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, figurent à l'ordre du jour de l'ONU pratiquement depuis la création de l'Organisation. Temps, espoir, ressources et efforts de tous genres y ont été consacrés et, dans le meilleur des cas, cela n'a servi qu'à nous donner une marge pour gérer la crise, mais non la régler.

À cet égard, nous disposons d'un cadre normatif qui contient les critères et les principes de base pour une paix durable, lesquels bénéficient d'une large acceptation internationale. Nous devons, ensemble, continuer d'essayer de voir quelles sont nos erreurs et comment nous pouvons mettre en œuvre ce cadre normatif dans l'intérêt non seulement des parties, la Palestine et Israël, mais aussi de la région et du monde.

Nous espérons que le ferme soutien de la communauté internationale à la solution des deux États donnera naissance à des efforts concrets, de la part des deux parties et des acteurs internationaux concernés, en vue de relancer le processus de paix sans délai et de créer un environnement favorable à la reprise de négociations directes pour un règlement global basé sur la vision d'une région où deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, dans des frontières sûres et reconnues. L'Argentine continuera d'appuyer activement toutes les initiatives tendant vers cet objectif.

M. Menan (Togo): Je commencerai par remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Je remercie aussi le Représentant permanent de l'État d'Israël et l'Observateur permanent de l'État de Palestine de leurs déclarations.

À l'occasion de ce débat, mon pays abordera la question israélo-palestinienne ainsi que les situations en Syrie et au Liban.

L'examen ce jour de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, offre une fois encore à ma délégation l'occasion non seulement d'exprimer sa profonde préoccupation devant les événements qui continuent d'avoir cours dans la région, mais aussi d'appeler l'attention de la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, sur l'urgente nécessité d'œuvrer à amener toutes les parties à transcender les obstacles qui jonchent le chemin de la paix et de la sécurité dans cette région.

En effet, il est temps que les parties palestinienne et israélienne se décident d'opérer un réel rapprochement. Nous estimons que le statu quo a trop perduré et que les deux parties devraient se résoudre à honorer leur engagement en faveur d'une solution négociée pour la création de deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il importe donc que l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne posent désormais des actes qui contribuent à renforcer la confiance mutuelle.

À cet égard, nous nous félicitons de la réouverture, le 19 avril dernier, du point de passage de Kerem Shalom réservé aux marchandises et à l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Gaza. Nous exhortons les autorités israéliennes à faire davantage en levant le blocus imposé à la bande de Gaza. De même, nous les invitons à élargir les prisonniers et les détenus palestiniens non inculpés qui sont à l'heure actuelle dans les prisons israéliennes. Nous pensons également qu'il soit mis un terme à la poursuite des colonies de peuplement.

D'un autre côté, nous exhortons, à nouveau le Hamas à prendre toutes les dispositions pour contrôler les groupes armés qui refusent de renoncer à la violence, et dont les actes sapent la confiance qui, nous semble-til, devrait normalement commencer à s'instaurer entre ce mouvement et Israël depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu de novembre 2012.

La question des réfugiés palestiniens vivant dans les camps reste également une source de grande préoccupation pour mon pays, question au sujet de laquelle les Nations Unies déploient d'énormes efforts pour venir en aide à ces milliers de personnes à travers l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). C'est pourquoi mon pays condamne les attaques dirigées contre le site du Bureau de l'UNRWA par les manifestants à Gaza le 4 avril dernier. Nous estimons que rien ne saurait justifier les actions violentes dirigées contre les humanitaires et les installations des Nations Unies en faveur des réfugiés. Les autorités de Gaza devraient donner des garanties permettant à l'Office de poursuivre ses opérations de façon harmonieuse et sans entraves.

La solution du conflit israélo-palestinien, nous ne le dirons jamais assez, passe nécessairement par les négociations directes entre les deux parties. Et ces négociations, interrompues depuis bientôt trois ans, doivent impérativement reprendre. Dans cette perspective, le Togo voudrait en appeler à la communauté internationale, plus précisément au Conseil de sécurité et au Quatuor, pour que des pressions de tous genres soient exercées sur les deux parties afin qu'elles fixent un nouveau calendrier pour la reprise de ces négociations. Le dialogue est, nous en sommes persuadés, la seule issue susceptible de conduire à un règlement durable de ce conflit.

À cet égard, mon pays réaffirme l'appel qu'il a lancé lors du débat de janvier dernier, en vue de la réactivation du Projet de paix arabe, des principes de Madrid et de la Feuille de route, avec le soutien des États Membres de l'ONU ayant une quelconque influence sur les deux parties. Aussi se félicite-t-il de la récente décision de la Ligue des États arabes de travailler à nouveau à la relance du processus de paix. La création d'un État palestinien, indépendant et viable, vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité et dans des frontières reconnues, reste l'objectif que tous nos efforts doivent concourir à atteindre. À cet égard, nous saluons et appuyons toutes les initiatives, en particulier celles récemment engagées par les États-Unis d'Amérique, qui concourent à la réalisation d'un tel objectif.

En Syrie, la situation politique et militaire qui prévaut fait plonger davantage la communauté internationale dans l'incertitude quant à une solution prochaine de la crise. La destruction des infrastructures du pays, la poursuite effrénée des tueries, les violations massives des droits de l'homme, l'afflux des personnes déplacées et réfugiées autorisent à dire que ce pays est en train de s'autodétruire, alors qu'au même moment, le monde entier observe sans pouvoir agir pour mettre fin

à cette tragédie. Face à un tel constat, l'arrêt de la guerre reste la solution incontournable.

Le Togo voudrait, à cet égard, se féliciter de l'appel que le Conseil de sécurité a lancé aux parties le 18 avril dernier tendant à ce qu'elles mettent un terme à la violence sous toutes ses formes et entament des négociations pour une transition politique basée sur la Déclaration de Genève du 30 juin 2012. Il importe que le Conseil bâtisse sur l'unité qu'il a su retrouver ce 18 avril pour contraindre les parties à signer un cessez-le-feu qui ouvrirait les portes à un dialogue national, qui seul pourrait permettre de mettre fin à ce conflit.

S'agissant du Liban, mon pays reste tout aussi préoccupé non seulement par l'insécurité qui continue de régner à sa frontière avec la Syrie, mais aussi et surtout par l'ampleur des besoins humanitaires auxquels il fait face. Au-delà des répercussions sécuritaires de la guerre syrienne, qui se traduisent par des heurts entre les factions et les partisans de chaque partie au conflit, ce que condamne mon pays, la question des réfugiés syriens, évalués à plus de 1,2 million et dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque jour, alimente nos inquiétudes. En effet, le poids de ces réfugiés se fait sentir à tous les niveaux de la vie au Liban, et il est à craindre que cette situation ne mette en péril la paix et la stabilité dans ce pays.

Enfin, le Togo appelle de nouveau la communauté internationale et les pays donateurs à soutenir davantage le Gouvernement libanais pour lui permettre de faire face aussi bien aux besoins humanitaires de ces réfugiés qu'à l'insécurité grandissante qui commence à s'installer dans les villes d'accueil. Nous réitérons d'ores et déjà nos vifs remerciements aux pays donateurs pour les efforts qu'ils ont consentis à cette fin.

M. Kim Sook (République de Corée) (parle en anglais): Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, pour son exposé détaillé. À l'aube du deuxième trimestre de cette année, le processus de paix au Moyen-Orient semble être à la croisée des chemins. Il doit y avoir, hors des sentiers battus, une route plus agréable que celle qu'Israël et la Palestine ont empruntée jusqu'ici. Le choix que feront les deux parties aujourd'hui fera toute la différence. Depuis peu, nous entrevoyons une faible lueur d'espoir qui nous fait privilégier un optimisme prudent, mais il faut également évoquer les éléments décevants. Israël et la Palestine doivent régler les impondérables qui surviennent à un rythme quasi quotidien. Quelle que soit la gravité de ces incidents, toutefois, les deux parties doivent conserver

la longueur de vue nécessaire à un règlement négocié de toutes les questions en suspens.

Après la mort d'un détenu palestinien le 2 avril, des manifestations ont éclaté, et deux jeunes palestiniens sont morts dans les affrontements. Ce malheureux cercle vicieux doit être rompu. Ma délégation condamne les tirs de roquettes depuis Gaza. Les deux parties doivent respecter le cessez-le-feu conclu en novembre. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement israélien d'avoir rouvert le poste de Kerem Shalom.

Si l'épreuve que traversent les habitants de la bande de Gaza est intolérable, elle ne saurait cependant justifier l'hostilité dont sont victimes les installations et le personnel humanitaires. Les actes violents perpétrés par les manifestants à l'encontre d'un centre de distribution alimentaire de l'ONU sont déplorables. La sûreté et la sécurité des biens et des personnels humanitaires des Nations Unies doivent être garanties en toutes circonstances.

S'agissant des perspectives de long terme, ma délégation prend note de trois faits nouveaux particuliers. Premièrement, il est encourageant que le Gouvernement des États-Unis s'efforce de communiquer avec les deux parties, ainsi qu'avec les pays voisins, pendant les visites du Président Obama et du Secrétaire d'État, M. John Kerry, dans la région. Nous sommes convaincus que ces activités de navette diplomatique contribueront à créer une atmosphère plus propice à la reprise des pourparlers directs entre Israël et la Palestine. Nous accueillons avec satisfaction l'information selon laquelle un accord aurait été conclu pour rechercher des moyens d'aider au développement économique de la Palestine. Des progrès notables sur le front économique permettront, nous l'espérons, de créer une dynamique positive pour sortir de l'impasse politique.

Deuxièmement, ma délégation s'inquiète qu'Israël ait récemment repris son activité de démolition dans la zone C. Nous exhortons le Gouvernement israélien à cesser toute nouvelle construction de colonies. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre Israël et la Palestine concernant l'activité de l'UNESCO dans la vieille ville de Jérusalem. Nous espérons que ce progrès modeste aboutira à un renforcement plus marqué de la confiance à l'avenir.

Troisièmement, la démission du Premier Ministre Fayyad de l'Autorité palestinienne a jeté une ombre sur l'avenir de l'Autorité palestinienne, sur la réconciliation entre le Hamas et le Fatah, et sur l'avenir du processus

de paix. Ma délégation nourrit l'espoir que, sous l'autorité du Président Abbas, un successeur compétent sera bientôt nommé.

Pour que toutes ces variables convergent vers l'objectif commun, à savoir une paix et une sécurité durables au Moyen-Orient, il est impératif qu'Israël et la Palestine s'abstiennent de recourir à des actes de provocation et affichent un esprit de compromis. Nous espérons que le Quatuor reprendra son travail et que, conjointement aux efforts de médiation initiés par les États-Unis, cela aura un effet synergique.

La situation au Liban exige notre attention constante. La démission du Premier Ministre Mikati pourrait intensifier le caractère imprévisible de la scène politique nationale. La crise syrienne s'approchant de plus en plus du Liban, la politique de dissociation adoptée par le Gouvernement doit être respectée par toutes les parties afin d'empêcher une aggravation des tensions sectaires dans le pays. L'afflux des réfugiés a augmenté la population libanaise de plus de 10 %. La crise syrienne étant sur le point de dépasser ses frontières, tous les acteurs politiques doivent s'unir pour sécuriser la souveraineté politique et l'intégrité territoriale du Liban à ce stade critique.

La guerre civile en Syrie est, de loin, la crise la plus dangereuse en termes de nombre de victimes et de l'ampleur de son impact. Cette crise qui entre dans sa troisième année a déjà causé plus de 70 000 morts, 4,5 millions de personnes déplacées et 1,3 million de réfugiés. La semaine dernière, cinq organismes des Nations Unies ont fait une déclaration commune pour prévenir que l'intervention humanitaire avait atteint ses limites. Cette déclaration a souligné la nécessité urgente d'une solution politique à la crise syrienne.

Il est particulièrement affligeant d'observer les souffrances des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. La communauté internationale doit continuer de s'efforcer de soulager leurs souffrances et de leur apporter son appui.

La République de Corée estime que tous les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent être traduits en justice. Ma délégation exhorte les parties au conflit à cesser immédiatement les hostilités et à s'engager dans des efforts tendant à une solution politique. Nous invitons également les pays qui ne l'ont pas encore fait à appuyer le renvoi de cette affaire devant la Cour pénale internationale.

Il est impératif que la communauté internationale s'unisse pour appuyer le peuple syrien. Son sort tragique présage un avenir sombre pour l'ensemble de la nation. Il est donc important de préparer un processus de reconstruction futur en Syrie. À cet égard, je voudrais vous informer que le Gouvernement de la République de Corée a l'intention d'accueillir en juin la troisième réunion du groupe de travail des Amis du peuple syrien sur la reprise et le développement économique . À cette fin, nous procédons à des consultations avec l'Allemagne et les Émirats arabes unis, qui sont les coprésidents du groupe de travail.

C'est le cœur lourd que je dois admettre que la situation en Syrie ne s'est pas améliorée depuis le débat public du Conseil de sécurité tenu il y a trois mois (voir S/PV.6906). Au contraire, la situation a commencé à se dégrader de manière exponentielle. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous partageons un lourd sens des responsabilités. J'espère que le Conseil mettra fin à l'impasse actuelle et apportera une contribution constructive au règlement de ce conflit tragique.

M. LiBaodong (Chine) (parle en chinois): Jetiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman de son exposé. J'ai également écouté attentivement les déclarations prononcées par l'Observateur de la Palestine et le représentant d'Israël.

Les causes profondes des problèmes rencontrés au Moyen-Orient demeurent la question de Palestine, qui ne peut être réglée de manière viable que par le dialogue et la négociation. La Chine est préoccupée par la longue stagnation des pourparlers de paix. Récemment, la communauté internationale a accru ses efforts de promotion de la paix et les deux parties ont exprimé leur volonté de relancer des pourparlers de paix. La Chine se félicite de cette évolution et espère que les deux parties saisiront les possibilités qui se présentent, surmonteront les obstacles, aplaniront leurs divergences, prendront des mesures pour renforcer la confiance mutuelle et reprendront les négociations dès que possible.

La Chine est prête à envisager toutes les initiatives se prêtant à surmonter les divergences entre les deux parties et à relancer le dialogue et les négociations. Cette année marque le vingtième anniversaire de la signature des Accords d'Oslo et nous espérons qu'elle ne sera pas une autre année futile pour les pourparlers de paix entre la Palestine et Israël.

Les activités de peuplement israéliennes sont la cause directe de la stagnation des pourparlers de paix

et l'obstacle principal à leur reprise. Israël doit prendre l'initiative en mettant fin à ses activités d'implantation de colonies dans les territoires occupés et en réglant la question des détenus palestiniens afin de créer les conditions nécessaires au rétablissement d'une confiance mutuelle et à une reprise rapide des pourparlers de paix.

À l'heure actuelle, la situation sécuritaire et humanitaire qui règne dans les territoires palestiniens occupés, y compris la bande de Gaza, demeure grave. Les résolutions pertinentes de l'ONU doivent être efficacement mises en œuvre, et nous espérons qu'Israël lèvera dès que possible le blocus qu'il impose à la bande de Gaza et atténuera la gravité de la situation humanitaire qui y règne. Nous appelons le Quatuor à prendre des mesures concrètes pour promouvoir la reprise des pourparlers entre la Palestine et Israël, tandis que le Conseil de sécurité doit jouer un plus grand rôle pour promouvoir le règlement de cette question.

La Chine continue de penser que la Palestine et Israël doivent régler leurs différends par un dialogue politique sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, du principe de la terre contre la paix, de l'Initiative de paix arabe et de la feuille de route du Moyen-Orient. L'objectif final est de créer un État palestinien souverain et indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières de 1967, vivant côte à côte et dans la paix avec Israël.

La Chine appuie vigoureusement la juste cause des Palestiniens aux fins du rétablissement de leurs droits nationaux légitimes et a promu des pourparlers de paix par ses propres moyens. L'envoyé spécial chinois chargé de la question du Moyen-Orient, M. Wu Sike, se rendra en Palestine et en Israël du 25 au 30 avril pour échanger des vues avec les deux parties sur l'évolution récente du processus de paix au Moyen-Orient et y mener une action de facilitation de la paix.

La Chine est disposée à travailler avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif afin d'instaurer rapidement une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

Une solution politique est la seule manière viable de régler la question syrienne. La question syrienne se trouve actuellement dans une phase critique. Nous exhortons les parties concernées en Syrie, sur la base du communiqué de Genève émis par le Groupe d'action pour la Syrie, à parvenir à un cessez-le-feu et à mettre fin aux hostilités dès que possible, à lancer un dialogue politique et à mettre en œuvre un processus de

transition politique dirigé par la Syrie. La communauté internationale doit également renforcer ses efforts de médiation afin de jouer un rôle positif et constructif dans un règlement juste, pacifique et approprié de la question syrienne.

Le Président (parle en anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en tant que représentant du Rwanda.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé pénétrant et instructif sur la situation actuelle au Moyen-Orient. Je remercie également M. Riyad Mansour, Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que S. E. Ron Prosor, Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, de s'être joints à nous aujourd'hui.

Au Conseil de sécurité, nous organisons un débat public chaque trimestre afin d'examiner les progrès réalisés et les goulets d'étranglement pour aller de l'avant et assurer le suivi du processus de paix au Moyen-Orient. Nous nous sommes réunis ici pour la dernière fois le 23 janvier (voir S/PV.6906) pour examiner l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la solution des deux États. Nous sommes aujourd'hui réunis ici pour examiner les résultats obtenus ou non obtenus et la voie à suivre.

Un règlement viable au processus de paix au Moyen-Orient doit être notre objectif stratégique collectif. Tous les États Membres doivent jouer leur rôle en adhérant pleinement à ces objectifs et apporter leur plein appui moral, diplomatique, politique et économique pour y parvenir rapidement. Notre rôle au Conseil est de nous assurer que les délibérations et les décisions se traduisent en actes.

Le 20 mars, le Président Obama s'est rendu en Israël et en Palestine. Cela a été une mesure positive pour ranimer le processus de paix au Moyen-Orient. C'est sur cette note que nous remercions le Gouvernement des États-Unis de cette initiative, et nous espérons que cet effort donnera des résultats concrets. Nous nous félicitons également des efforts du Président Obama pour réconcilier la Turquie et Israël. Une réconciliation israélo-turque pourrait améliorer la coordination régionale du processus de paix du Moyen-Orient et empêcher que la crise née de la guerre civile syrienne ne s'étende.

Le Rwanda, de même que l'Union africaine, estime qu'une solution des deux États est la seule solution viable pour les deux nations. Cela implique la création d'un État palestinien, indépendant et souverain, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec l'État israélien. Nous encourageons donc les deux parties à appuyer et mettre en œuvre des mesures de confiance qui permettront au processus de paix de progresser. Toute action susceptible de saper la solution des deux États doit être évitée. Nous réaffirmons notre vue selon laquelle Israël doit être pleinement reconnu par ses partenaires régionaux et vivre en sécurité à l'intérieur de ses frontières. Dans le même temps, les aspirations des Palestiniens à avoir leur propre État qui jouisse de l'indépendance politique et de la viabilité économique doivent être satisfaites.

Nous exhortons toutes les parties à consolider le cessez-le-feu à Gaza, établi par l'entremise du Président égyptien, Mohammed Mursi. Le Rwanda exprime sa préoccupation quant à la dégradation de la sécurité en Cisjordanie. Nous appelons toutes les parties à éviter de prononcer des déclarations publiques qui pourraient attiser davantage les tensions.

Nous continuons à appuyer le Quatuor dans ses efforts de médiation, mais nous déplorons l'impasse diplomatique actuelle. Nous appelons donc le Quatuor et tous les pays qui ont une influence sur les deux parties à redoubler d'efforts pour proposer de nouvelles initiatives de paix au Moyen-Orient.

S'agissant maintenant de la Syrie, je tiens à dire clairement que la situation est insupportable. La situation humanitaire se détériore jour après jour, avec la mort de milliers de personnes, plus d'un million de réfugiés et plus de 3 millions de personnes déplacées. C'est un accroc à la conscience du monde. La communauté internationale a le devoir de faire face à cette situation. M. Brahimi a rappelé au Conseil que cet organe tranche en dernier ressort quand la paix internationale est menacée. Le moment est venu de traduire nos débats et décisions dans les faits.

D'après le récent rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été commises et des destructions massives ont eu lieu. Des meurtres, des détentions arbitraires et des cas de violence sexuelle et

de torture commis par les parties ont été signalés, et nous entendons à présent des allégations concernant le possible emploi d'armes chimiques.

En tant que membre du Conseil de sécurité, le Rwanda œuvrera avec ses collègues pour encourager une action ferme et unie pour garantir un processus de transition politique en Syrie. Une intervention militaire en Syrie ne fera que tuer plus de personnes, intensifier la violence et favoriser l'émergence d'Al-Qaida. Dans ce contexte, nous continuons d'appuyer les efforts déployés par le Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie en vue de trouver une solution politique à ce conflit. Nous considérons que la Ligue des arabes joue de fait un rôle dans cette solution.

Afin d'empêcher que le conflit syrien ne se propage aux pays voisins, nous espérons que le Liban sera bientôt en mesure de contrôler ses frontières afin d'éviter des affrontements entre les rebelles syriens et les activistes du Hezbollah, qui mettent en danger la vie de civils dans les zones frontalières. Nous appelons également le Gouvernement libanais à prendre des mesures face aux agressions commises par le Hezbollah et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la sécurité des civils à la frontière libano-syrienne.

Enfin, le Moyen-Orient peut sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve, mais des solutions réalistes fondées sur des principes et normes internationaux sont nécessaires. Cela exige que toutes les parties prenantes influentes fassent montre d'une ferme volonté politique en prenant en compte et en satisfaisant les besoins des peuples et pays de la région. Il va sans dire que le Conseil de sécurité doit jouer son rôle en s'acquittant de son mandat par la recherche et l'application d'une solution durable aux conflits au Moyen-Orient et retrouver ainsi une crédibilité. Nous appelons donc tous les acteurs à assumer leurs responsabilités.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il reste encore un certain nombre d'orateurs sur ma liste pour la présente séance. Je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 25.